

Transcription de l'interview d'Albert Hansen (Sanem, 31 mai 2010)

Légende: Transcription de l'interview d'Albert Hansen, réalisée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) le 27 janvier 2011 au château de Sanem. Conduit par Elena Danescu, chercheur au CVCE, l'entretien porte particulièrement sur la personnalité et la carrière de Pierre Werner.

Source: Interview d'Albert Hansen / ALBERT HANSEN, Elena Danescu, prise de vue : Alexandre Germain.- Luxembourg: CVCE [Prod.], 31.05.2010. CVCE, Sanem. - VIDEO (02:37:25, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_d_albert_hansen_sanem_31_mai_2010-fr-26b092db-b9e3-40b7-9e02-6230199b2495.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Transcription de l'interview d'Albert Hansen (Sanem, 31 mai 2000)

Table des matières

1. Les débuts aux côtés de Pierre Werner (1969-1974).....	1
2. Le groupe Werner et le plan Werner.....	4
3. Le passage de Pierre Werner dans l'opposition (1974-1979).....	7
4. Le retour de Pierre Werner aux affaires de l'Etat (1979-1984).....	10
5. Le Premier ministre, conseiller de la Couronne.....	30
6. Le Conseil d'État et les affaires européennes.....	32
7. Le fonctionnement du processus décisionnel politique au Luxembourg.....	34
8. Pierre Werner l'Européen.....	37

1. Les débuts aux côtés de Pierre Werner (1969-1974)

[**Elena Danescu**] Monsieur Albert Hansen, bonjour. Je vous remercie infiniment d'avoir accepté de nous donner cet entretien-témoignage qui est sur Pierre Werner qui a lieu aujourd'hui 31 mai au château de Sanem. Permettez-moi de marquer quelques éléments-clés de votre carrière. Vous êtes fonctionnaire d'État depuis 1969, vous avez exercé les fonctions de secrétaire général du gouvernement entre 1979 et 1998, vous avez été chef de cabinet et secrétaire privé de Son Altesse Royale le Grand-Duc entre 1998 et 2002, vous êtes membre du Conseil d'État depuis mars 2001, et depuis 2004 vous êtes président du Comité directeur pour le souvenir de la résistance. Vous avez exercé également des fonctions au sein de la Banque européenne d'investissement, du Commissariat aux assurances et également de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État. Pour commencer, permettez-moi de vous poser la question suivante: dans quelles circonstances avez-vous débuté votre carrière au sein des institutions de l'État et quel a été votre parcours au ministère de l'État?

[**Albert Hansen**] C'était en 1968 que j'ai commencé en fait ma carrière auprès du ministère d'État, c'est-à-dire je m'intéressais aux débats de l'université, je m'intéressais à l'administration publique luxembourgeoise et surtout à la politique. En 68, il était très difficile de trouver un poste à Luxembourg dans l'administration. Ce n'était pas comme aujourd'hui. Le ministère était très réduit en personnel encore. J'avais présenté ma candidature initialement pour le ministère de la Force publique sans succès. Une deuxième tentative auprès du ministère des Affaires étrangères sans succès. Il y avait le poste d'ouvert du greffier de la chambre des Députés où j'étais l'un des deux derniers candidats en lice, mais j'ai raté l'affaire; heureusement en fin de compte pour moi parce que s'ouvrait ensuite une possibilité: le ministère des Finances cherchait un attaché et je me présentai de façon écrite auprès du Premier ministre qui était en même temps le ministre des Finances à cette époque-là Pierre Werner. J'ai eu la chance d'avoir été reçu par lui. Il voulait voir le candidat en personne, et là ça va vous surprendre et ça m'a surpris moi-même, c'était en octobre-novembre 68, il m'avait reçu et à la sortie de l'interview, il m'a dit: «Voilà, Monsieur Hansen, l'affaire est réglée. Vous commencerez le 1^{er} février de l'année prochaine.» Et je me disais: «Voilà, ça va prendre du temps quand même», je me

disais à moi-même. Il remarquait que j'étais un peu surpris. Il disait: «Mais oui, il y a encore un petit interstice entre les deux dates, celle d'aujourd'hui et celle du 1^{er} février, il y a encore des élections en décembre. On va attendre le passage des élections et après vous serez engagé.» Là, j'avais sur la langue de lui dire: «Mais Monsieur Werner, écoutez, les élections, c'est un risque énorme. Qui sait si vous serez encore là?» Mais pour lui, c'était une affaire entendue. Il était certain de son affaire. Pour lui, le prolongement entre son action de 64 à 68 et de 69 vers l'avenir était en quelque sorte automatique. Il n'avait pas la moindre question, le moindre doute au sujet de sa réélection.

Là, après les élections, la formation du gouvernement, je me suis présenté le 1^{er} février. Il y avait un bureau qui était réservé pour moi. Il avait tout préparé sans aucune autre formalité entre les deux. Et c'est comme ça que je suis entré au ministère d'État. J'ai commencé comme attaché stagiaire, au début, pendant 2-3 années, ensuite comme attaché d'administration, et puis les différents postes de la carrière administrative des juristes auprès de l'État. Il y a peut-être une toute petite nuance que je devrais apporter à votre introduction. Ce n'est pas une nuance, c'est un ajout qu'on ne voit pas de l'extérieur. J'ai eu une chance énorme au cours de ce premier mandat entre 69 et 74. Celui qui était en général en titre du Conseil des ministres, c'était Joseph Petit. C'était le conseiller le plus ancien en rang du ministère d'État qui était chargé aussi du Conseil des ministres et qui, après la moitié à peu près de ce parcours, fut chargé par Pierre Werner de la Cour des nations, de la construction du monument pour la solidarité nationale, qui se trouve près du pont, du vieux pont à Luxembourg, et ça prenait énormément de temps à monsieur Petit qui avait demandé une décharge de temps à monsieur Werner, et monsieur Werner m'avait dit: «Écoutez, vous êtes le seul juriste au ministère d'État. Vous allez reprendre pendant l'absence de monsieur Petit le secrétariat général du Conseil des ministres.» Et c'est comme ça en tant que très jeune attaché que j'ai eu la possibilité d'entrer vraiment dans le Saint des Saints de la politique luxembourgeoise.

[Elena Danescu] Donc, dès votre entrée en matière au ministère des Finances et au ministère d'État, vous êtes entré en relation avec Pierre Werner. Quels souvenirs gardez-vous de cette toute première rencontre?

[Albert Hansen] Les toutes premières rencontres étaient d'une facilité énorme pour moi-même. Jusque-là, j'avais..., moi, je suis né au nord du pays, je viens de Wiltz, j'ai habité à Luxembourg ville à partir de 1960, donc je suis un externe de la société de la capitale. Ce n'est pas évident de s'y retrouver rapidement. J'avais vu Pierre Werner une fois auparavant, je connaissais quelques-uns de ses fils, Jean, Charles et Henri aussi qui était beaucoup plus petit à ce moment, plus jeune encore que moi-même, et à une occasion, je m'étais rendu chez eux à titre privé, et là par hasard, leur père est rentré et je l'ai vu pour la première fois de tout près. Donc, pour lui, c'est une façon de respect... le Premier ministre, le ministre d'État, une façon d'autorité, et très loin de moi-même, et lorsque là, j'étais en face de lui, il me faisait la chose très aisée quand même. C'était... il n'y avait pas une raideur ou une formalité; il y avait évidemment la distance essentiellement de l'autorité de la fonction et de l'âge. C'était d'une génération qui me précédait, mais pour le reste, il maniait très facilement les personnes. L'entretien était très aisé. Il y a aussi son contact par après surtout, c'était encore beaucoup plus aisé parce qu'il prenait le soin de me former. C'est-à-dire malgré ses obligations professionnelles, de temps en temps il me faisait venir à son bureau. J'étais là pendant une heure, il revoyait un texte que j'avais préparé et il le corrigeait. Et j'assistais à la correction. Il me donnait tous

les arguments pourquoi telle ou telle idée n'était peut-être pas mauvaise, mais pourquoi une autre était préférable. Et c'était là que j'apprenais vraiment mon métier de fonctionnaire. Il suivait la personne qui lui était proche du point de vue fonctionnel; il la suivait de très près. Aussi l'évolution de la carrière professionnelle, c'était lui, de temps en temps, qui prenait le soin d'appeler la personne pour lui dire: «Voilà, ça fait un certain nombre d'années que vous êtes là, j'ai imaginé ceci, j'ai pensé à cela, est-ce que ça vous intéresse?» Et là, il donnait, disons, des petites bifurcations, des petites courbes ou des petits virages, il ouvrait d'autres possibilités à la carrière de ses fonctionnaires, si on peut dire. Lui-même – il ne faut pas l'oublier –, il était fonctionnaire. Avant le début de la Deuxième Guerre mondiale, il était lui-même fonctionnaire au ministère des Finances. Bon, il en est sorti pour entrer dans la politique très activement comme ministre des Finances et comme Premier ministre, mais la façon de penser de la fonction publique luxembourgeoise lui était toujours proche. L'appareil de l'État, c'est lui au bon parti qui a aidé à former, si on peut dire, la doctrine de fonctionnement de l'État et des fonctionnaires de l'État. Et ça a resté pendant très longtemps [parce qu']à la fois du fait qu'il a été ministre de la Fonction publique pour deux ou trois mandats, que je crois qu'il a assumé cette responsabilité, il a fait la grande réforme des rémunérations de la fonction publique en 1963-64, donc il connaissait en détail tous les tenants de la fonction publique. Il en était sorti, il en savait la substance. Il avait en tête la grille des classements, il avait en tête sans le dire ce que chaque personne gagnait à peu près en fin de mois, il connaissait en gros les petits à-côtés de certains des fonctionnaires, il avait les rapports en tête avec le secteur privé. Donc il savait très bien vers où il s'orientait avec tout son appareil et son intendance administrative.

[Elena Danescu] Quand avez-vous pris connaissance des préoccupations européennes de Pierre Werner?

[Albert Hansen] Très tard, très tard. C'est une affaire, ça c'est une affaire dont je prenais conscience peu à peu seulement. D'abord par le simple fait qu'à certains moments, le Premier ministre n'était pas là, c'est-à-dire qu'il était absent de son bureau, de son ministère ou même du pays. Mais ce qu'il faisait à l'étranger, le ministère d'État ne le savait pas. C'est-à-dire qu'il assumait en tant que ministre d'État, en tant que Premier ministre des responsabilités européennes dont nous, on ne se rendait pas compte. À ce moment-là, le dossier des affaires internationales / affaires européennes, c'était en quelque sorte une affaire non pas privée mais une affaire personnelle de Pierre Werner. C'est lui qui gérait les dossiers, sauf peut-être qu'à l'une ou l'autre occasion, l'un des conseillers plus anciens en rang et en âge l'accompagnait peut-être pour une entrevue ou pour une visite à l'étranger. Il faut vous rappeler aussi qu'à ce moment-là, l'Europe prenait beaucoup moins de temps qu'aujourd'hui. Les sommets européens, c'était plutôt des conférences internationales irrégulières, très irrégulières. Aujourd'hui, ça se suit presque tous les mois, régulièrement, tous les deux mois; à une certaine époque, c'était tous les six mois, et là il pensait déjà que ça prenait..., ça commençait à peser déjà. La régularité, ça lui pesait. Du moment que c'était des conférences espacées, ça lui faisait plaisir, ça on sentait. Il avait plaisir à les préparer et à s'y rendre. Mais la préparation ne se faisait pas au ministère d'État mais se faisait essentiellement entre lui-même et les affaires étrangères, c'est-à-dire le suivi journalier et courant du dossier se faisait par le ministre des Affaires étrangères ou par le représentant permanent à Bruxelles. Lui, il était relativement éloigné de ces affaires, et lorsque la date approchait, là il commençait vraiment à se mêler du dossier.

[**Elena Danescu**] Mais des informations plus détaillées au sein du collège du gouvernement, il n'y en avait pas par rapport aux démarches européennes?

[**Albert Hansen**] Par rapport à ce qui se passait par la suite, c'était... ou bien c'était nul ou bien c'était très rudimentaire. Parfois, il prenait au Conseil des ministres..., il prenait des renseignements auprès de ministres du ressort. S'il se rendait compte à partir de... à deux jours du sommet du Conseil européen qu'il y aurait des questions, par exemple agricoles, là au Conseil des ministres, il faisait avertir le ministre de l'Agriculture qu'il aurait des questions à lui poser sur certains domaines techniques. Et là le ministre en question était préparé et lorsque le Premier ministre lui donnait la parole pour dire: «Voilà, je vais me rendre à Paris ou à Bruxelles ou à Bonn ou à une autre capitale pour une réunion au sommet des Premiers ministres, des chefs d'État ou des Premiers ministres, j'ai besoin de telles informations techniques au niveau de l'agriculture ou au niveau de je ne sais pas quoi», là il puisait à la source auprès du ministre en question ou il le faisait venir à son bureau. Mais la définition de la politique européenne se faisait entre le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères.

2. Le groupe Werner et le plan Werner

[**Elena Danescu**] Si vous le voulez bien, passons à un autre moment où un Luxembourgeois était au premier plan de la scène européenne, c'est l'année 1970 avec le plan Werner. Le 1^{er} et 2 décembre 1969, lors du sommet de La Haye, les chefs d'État et de gouvernement des Six décident de la création d'un groupe d'experts pour explorer les possibilités de progrès vers une union économique et monétaire par étapes. Début mars 70, c'est Pierre Werner qui est chargé de présider ce groupe qui commence les travaux le 20 mars 70. Quatorze réunions plénières, dont neuf au Luxembourg, se succèdent, et le rapport du groupe ad hoc, nommé le plan Werner, est présenté le 8 octobre 1970. Savez-vous qui a proposé le nom de Pierre Werner et comment le consensus autour de cette proposition a-t-il été obtenu?

[**Albert Hansen**] Non, honnêtement là, je suis complètement dépassé. Ces affaires-là... d'abord, j'étais très jeune fonctionnaire, j'étais juste entré au ministère et puis la proximité entre le ministre lui-même et ses affaires internationales... j'étais complètement en dehors du jeu, si on peut dire.

[**Elena Danescu**] Mais avez-vous connaissance ou souvenir des réactions suscitées au Luxembourg par cette nomination?

[**Albert Hansen**] Oui, je me rappelle vaguement que c'était perçu comme un honneur pour la personne de Pierre Werner lui-même d'avoir été appelé à présider ce groupe-là. Les gens se rendaient compte ou commençaient à se rendre compte des capacités professionnelles de leur ministre des Finances, qui étaient passées inaperçues au Luxembourg, sauf quelques banquiers qui se rendaient compte qu'il pouvait parler d'égal à égal avec les banquiers et avec des hommes en matière

monétaire, en matière de devises, en matière de politique monétaire. Tout ça, le public luxembourgeois ne s'y intéressait pas du tout à cette époque-là. Là, on se rendait compte que l'étranger appréciait la personne et les capacités de notre Premier ministre et aussi de notre ministre des Finances.

[Elena Danescu] Dans ce groupe Werner, c'est son adjoint des Finances Johnny Schmitz qui était son ombre. Savez-vous qui, parmi ses autres collaborateurs au ministère d'État, aux Finances, aux Affaires étrangères, ont été encore cooptés à travailler ensemble avec ce groupe Werner?

[Albert Hansen] Je crois qu'il ne faut pas surfaire le rôle des personnes à ce moment qui ont entouré Pierre Werner. À ce moment-là encore, sa façon de travailler était une affaire que le travail qu'il avait à faire, il le faisait lui-même. Il délégait certaines affaires, mais les décisions finales étaient toujours son affaire à lui. Il suivait de très près les dossiers, et surtout les dossiers internationaux. Et le dossier du plan Werner, si on peut dire, il le suivait lui-même en personne. Même le rôle de Johnny Schmitz, si je peux me permettre une observation plus critique, je crois que Johnny Schmitz l'a un peu surfait vis-à-vis de l'extérieur. À un certain moment, il a fait les commentaires comme si c'était lui qui a fait en quelque sorte, réalisé la première version, le premier jet du texte de Pierre Werner. Mais là, je n'y crois pas. Je n'y crois pas. Je connais la façon de travailler de Pierre Werner. Je n'arrive pas à m'imaginer cela. D'autres personnes qui étaient dans son entourage, c'était Pierre Guill, qui était un ancien conseiller au ministère des Finances, et qui était ensuite à la tête de la Caisse d'Épargne de l'État. Il y a une autre personnalité, c'était le prédécesseur de Joe Linger aux contributions. Mais là, je crois qu'il était encore au Conseil d'État. Avec lui aussi, il avait des entretiens, mais je ne sais dans quelle profondeur il discutait avec lui des questions internationales. Mais de mon point de vue et d'après mes connaissances, c'était toute une affaire de Pierre Werner.

[Elena Danescu] Et pour les quatorze réunions du comité d'experts qui se sont déroulées au Luxembourg, avez-vous souvenir des préparatifs ou du déroulement technique?

[Albert Hansen] Non, je n'y ai été mêlé d'aucune façon, ni même du côté de l'intendance. J'étais encore tout juste venu au ministère, mais jusqu'en 70-72, c'était encore..., j'étais considéré également par Pierre Werner comme une personne en train de prendre connaissance des affaires. Et je n'étais ni mêlé dans ses préparatifs, ni même dans l'organisation des réunions. On se rendait compte du fait qu'il assistait à une réunion par le côté négatif; il n'était pas au ministère. Et aussi il faut faire le compartimentage entre le ministère d'État et le ministère des Finances. Les personnes qui l'assistaient du côté du ministère d'État étaient différentes de celles qui l'assistaient du côté du ministère des Finances. Et moi j'étais exclusivement du côté du ministère d'État. Donc j'étais à l'extérieur de ces dossiers-là.

[Elena Danescu] Vous avez cité un nom de banquier, Pierre Guill. Dans ses mémoires, Pierre Werner laisse entrevoir que dans les temps de l'élaboration du plan Werner, mais aussi par après pour l'émergence de la place financière luxembourgeoise, il avait des contacts réguliers avec des grands banquiers et professeurs luxembourgeois du plan international pour des consultations, des réflexions.

Dans ses mémoires, il cite Jacques Rueff, Wilfrid Baumgartner, Hermann Abs, Robert Triffin; avez-vous connaissance d'un tel club de discussions, d'un tel cénacle?

[**Albert Hansen**] Je savais qu'il avait rencontré – mais je ne sais pas à Luxembourg ou en France – Rueff et aussi le président de la Deutsche Bank...

[**Elena Danescu**] Hermann Abs.

[**Albert Hansen**] Oui, ça je le savais. Je me rendais compte qu'il avait des contacts d'un très haut niveau, au niveau de la finance internationale. Après 69, je me rendais compte que chaque année, il se rendait régulièrement en tant que ministre des Finances à Washington pour suivre les travaux de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Pour lui, c'était un *must*, si on peut dire. Il y assistait et je me rendais compte qu'il se retrouvait très bien dans ce milieu. Il y nageait comme un poisson si on peut dire. Ce qui était pittoresque, c'est qu'il s'y rendait en navire, il faisait le parcours à ce moment-là encore en bateau. Je ne sais pas sur la cale de quel paquebot il faisait la navette régulière, il revenait en avion. Là, c'était extraordinaire aussi pour lui encore, les voyages outre-Atlantique. C'était des choses exceptionnelles. Aussi dans sa vie de politicien à ce moment-là, se rendre aux États-Unis, ce n'était pas une affaire de tous les mois. C'était vraiment exceptionnel. Mais là, il savait qu'il y avait une grande réunion et là, il prenait part. Il était présent.

[**Elena Danescu**] Quelles impressions retenez-vous de la manière dont Pierre Werner a présidé le comité Werner et comment ça a été perçu dans la société luxembourgeoise?

[**Albert Hansen**] Au ministère, ça se passait de façon négative. Il était occupé à autre chose, c'est-à-dire l'organisation de l'ordre du jour du Conseil des ministres, s'il savait qu'il y avait une réunion de ce type internationale qui était en train de se manifester et qu'il y avait besoin de temps, de préparation, il allégeait l'ordre du jour des ministres pour n'avoir pas entre ses pieds des boulons de politique interne luxembourgeoise. Donc il dégagait un petit peu le chemin du côté luxembourgeois pour avoir le temps de s'occuper de ces dossiers internationaux. Mais ça se voyait très peu dans la société luxembourgeoise. C'est-à-dire il avait une capacité de travail énorme et il consacrait des temps à son bureau à se préparer et à écrire. Parce que, d'habitude, pour participer quelque part, il se préparait en détail. Et pour se préparer en détail, il m'avait dit un jour: «La meilleure façon de se préparer, c'est d'écrire.» On est obligé de se concentrer, de dégager les arguments et de dégager une logique. Pour vous situer aussi une petite étincelle de sa façon de s'approcher des dossiers européens et internationaux, à un certain moment, de façon très externe que j'étais, je lui ai dit: «C'est très facile, vous avez à telle et telle date conseil des ministres des Finances ou européen, vous n'avez qu'à soulever l'affaire du côté luxembourgeois». Et là, il me dit: «Monsieur Hansen, doucement, doucement!» Lorsque le Premier ministre luxembourgeois prend la parole au Conseil des ministres européen, il pèse le temps d'intervention. Il n'intervient pas sur tous les points de l'ordre du jour et il limite aussi son temps d'intervention. Il avait très bien perçu que la grandeur ou la petitesse relative du pays jouait aussi un rôle de ce côté-là. C'est-à-dire il n'avait pas le pas politique pour intervenir à n'importe quel moment. Et pour ne pas gêner ses collègues, il intervenait uniquement lorsque

vraiment il y avait une nécessité luxembourgeoise, un problème luxembourgeois avec un point de vue à présenter ou lorsqu'il se rendait compte qu'il pouvait apporter quelque chose dans l'ensemble de la discussion pour aplanir peut-être des difficultés qui se faisaient ressentir. En tout cas, il se rendait compte de ce qui allait éclater plus tard. Là, il intervenait, mais il mesurait son temps de parole. Et lorsqu'il le faisait d'habitude, d'habitude il était préparé sauf si l'évolution des discussions le rendait nécessaire. Mais il se préparait en détail sur ce qu'il allait dire.

3. Le passage de Pierre Werner dans l'opposition (1974-1979)

[**Elena Danescu**] Suite à la défaite du Parti chrétien-social aux élections du 26 mai 1974, une nouvelle coalition voit le jour et Gaston Thorn prend les rennes du gouvernement. Comment la passation de pouvoir entre Gaston Thorn et Pierre Werner s'est faite?

[**Albert Hansen**] Je crois que pour Pierre Werner, c'était un moment très difficile. Il avait été éjecté en quelque sorte du siège du Premier ministre par une décision des électeurs. La conclusion que lui, il a tiré des élections n'était pas unanimement acceptée au sein de son parti. Moi, j'étais de ceux qui pensaient que le Parti chrétien-social aurait pu rester au pouvoir. Il avait la majorité des sièges – 18, je crois, contre 17 pour le Parti socialiste –, mais le vrai problème de Pierre Werner, c'est qu'au nombre de voix obtenues par les candidats de son parti, le Parti socialiste l'avait dépassé. Le Parti ouvrier socialiste avait recueilli davantage de voix dans l'électorat général à travers tout le pays que le Parti chrétien-social. Donc du point de vue du nombre des voix, le premier parti au Luxembourg, c'était le Parti ouvrier socialiste, même si au Parlement le Parti chrétien-social avait encore une voix davantage par rapport aux socialistes. Je pense qu'une autre raison qui avait contribué à sa décision, c'est que le rapport de force entre lui-même et Gaston Thorn avait été massivement modifié par les électeurs. Je n'ai plus en tête, je n'ai pas eu la possibilité de le rechercher en détail, le nombre des voix personnelles obtenues par Pierre Werner et Gaston Thorn au Centre dans la circonscription du Centre ici à Luxembourg ville. Je pense que ou bien Gaston Thorn l'avait dépassé de justesse ou bien il s'était rapproché de très près de Pierre Werner. Et ça aussi, ça a influencé la décision de Pierre Werner de ne plus faire partie du gouvernement. Il avait... il aurait pu qualifier sa décision: «Je ne veux plus entrer au gouvernement, même si le Parti y entre», mais il avait pris la décision: «Le Parti chrétien-social ne va plus entrer au gouvernement». Il a été suivi massivement par les personnes influentes de son parti qui avaient dit: «Voilà, on décide, on n'entre pas au gouvernement.» Je sais que Gaston Thorn a fait certaines démarches au cours de la formation du gouvernement et au cours des discussions politiques avec le Parti ouvrier socialiste. Mais Pierre Werner a résisté aux chants des sirènes. Il est resté très ferme. Le Parti chrétien-social entre en opposition. Et pour lui, ça signifiait: lui, il serait chef du premier groupe d'opposition au Parlement. Mais c'était un moment très difficile de partir vraiment en un très court laps de temps, de se réorienter dans sa tête. Je me rappelle une scène; pour moi, elle était significative au Parlement. J'avais encore quelques affaires à traiter avec lui, même après sa sortie du ministère. C'était dans l'antichambre des parlementaires. J'étais venu pour lui poser deux ou trois questions et il était entré sous le point d'entrée vers la salle plénière et Gaston Thorn l'a suivi de deux ou trois pas, je crois. Et puis quelqu'un – je ne sais plus qui – a appelé: «Monsieur le Premier ministre!» Il visait Gaston Thorn. Et c'est Pierre Werner qui s'est retourné. Donc il avait dans sa tête, il lui était très difficile de modifier ses habitudes d'un instant à

l'autre. Ce n'était aucunement une affaire de prétention ou de rancœur, mais c'était les vieilles habitudes... le Premier ministre, l'appellation, c'était sa personne qui était visée. Mais pour moi, c'était vraiment un trait significatif, il ne s'était pas encore défait des vieilles habitudes.

[Elena Danescu] Et il qualifiera dans ses mémoires cette période d'opposition comme une traversée du désert.

[Albert Hansen] Oui, pour lui, c'était ça. Ce qui lui manquait, c'était d'abord tous les contacts qu'il avait auparavant, surtout sur la scène internationale. Il les retrouvait peu à peu, d'abord parce que certains d'entre eux étaient très personnels. Il y avait des amitiés politiques ou des amitiés entre personnes qui continuaient à se faire, mais c'était aussi le fait d'être coupé des grandes décisions qui se préparaient ou qui se prenaient. Et là, il n'assistait plus à ces réunions-là. Un autre point qui lui manquait, c'était l'administration. C'est-à-dire il avait l'habitude de recueillir ses informations techniques de fait ou juridiques dans les bureaux de l'administration dans un ministère et tout cet appareil lui manquait. Le bureau dont il disposait au Parlement ou dans le groupe parlementaire, c'était beaucoup plus modeste que c'est aujourd'hui. Il ne faut pas comparer les deux. C'était vraiment..., il y avait un groupe de deux ou trois personnes qui était présent au groupe parlementaire, donc rien du tout. Ce n'était pas une contribution, je dirais, effective à la gestion des dossiers ou à la préparation des dossiers.

[Elena Danescu] Vous citiez des amitiés au plan international par ses fonctions ou ses affinités politiques. Est-ce que vous pourriez mentionner quelques personnalités avec lesquelles il s'est lié d'amitié à l'époque?

[Albert Hansen] Des noms, non, mais je sais qu'il avait des contacts très précis et très suivis avec certains Premiers ministres belges. Lui... - bon, on reviendra à ce sujet ultérieurement, Benelux, UEBL et tout ça, - mais lui, il avait des contacts très aisés aussi avec des personnalités belges qui avaient grandi en politique avec lui-même. On se rendait bien compte au ministère que pour lui, il n'y avait pas des moments déphasés ou détachés en politique. Pour lui, c'était un suivi ou un flux du temps dans lequel il se situait. C'est-à-dire il fluctuait, il bougeait avec le temps. Des connaissances qu'il avait faites ou des liens d'amitié qui s'étaient effectués dans le passé continuaient à l'accompagner et aussi à préparer l'avenir. Donc son passage dans l'opposition ne cassait pas ces relations-là.

[Elena Danescu] Gaston Thorn fut également son ministre des Affaires étrangères.

[Albert Hansen] Oui.

[Elena Danescu] Maintenant, en tant que Premier ministre, vu le rayonnement international de Pierre Werner et aussi le fait qu'il était déjà chef de file des questions monétaires et d'intégration

européenne, est-ce que Gaston Thorn le consultait ou l'invitait dans certaines réflexions du gouvernement luxembourgeois de l'époque?

[**Albert Hansen**] Là, il y a un point qu'il faut préciser. Lui aussi, du point de vue administratif, si je puis dire, le suivi, même sous Gaston Thorn, le suivi des affaires internationales, c'était les affaires des Affaires étrangères, qui pour certains dossiers, informaient le Premier ministre luxembourgeois Pierre Werner lorsqu'il était retourné après 78, après les élections de 78. Mais il y avait... les relations n'étaient pas si aisées et ça s'apercevait à partir du public, je dirais. Les relations entre les deux personnes étaient plus compliquées, je dirais. C'est-à-dire Gaston Thorn voulait bien délimiter son propre jardin, les affaires étrangères, il avait des ambitions, on l'a vu par la suite, mais il se rendait parfaitement compte que le Premier ministre, par nécessité et par compétence, occupait lui aussi une certaine partie du jardin des affaires étrangères. Donc dans les affaires européennes, Pierre Werner était inescamotable (*sic*). Les réunions des Premiers ministres, les réunions des ministres des Finances, c'était Pierre Werner. Ce n'était manifestement pas Gaston Thorn. Et je me rendais compte, même si, à cette époque, je n'étais pas encore très près des affaires européennes de Pierre Werner, je me rendais compte qu'il y avait quand même des difficultés, je dirais, d'interface entre les deux hommes et entre leurs ministères. Les Affaires étrangères voulaient réserver leur chasse gardée «affaires étrangères» également du côté des affaires européennes, tandis que Pierre Werner voulait quand même obtenir une certaine autonomie par rapport aux affaires étrangères. Autonomie veut dire aussi davantage de prise sur la décision elle-même. Donc là, [on a vu] peu à peu se cristalliser une nouvelle façon d'agir. Le ministre d'État luxembourgeois s'implantait dans le domaine des affaires étrangères. Et si vous regardez aujourd'hui la situation entre Jean-Claude Juncker et Jean Asselborn, c'est manifeste que de mon point de vue, c'est le Premier ministre qui occupe la place dominante dans le quartier des affaires étrangères, et le ministre des Affaires étrangères propre est vraiment limité aux affaires internationales, tandis que les affaires européennes, c'est devenu de plus en plus le domaine du ministre d'État. Et c'est sous Pierre Werner que ça a pris son élan. Peu à peu, il était de plus en plus présent dans ces domaines-là. Il y avait les entrevues entre les deux ministres pour préparer les réunions auxquelles allait assister le Premier ministre. Il faisait venir des notes des ambassades ou qui lui parvenaient comme ça, mais ce n'était pas de gaieté de cœur qu'on lui passait les dossiers. Ça se voyait et ça se sentait.

[**Elena Danescu**] Quand il va revenir au pouvoir, suite aux élections de 79, peu de temps après, Gaston Thorn sera proposé comme président de la Commission européenne. Avez-vous des souvenirs sur comment cette candidature a été soutenue par Pierre Werner ou au sein du collège du gouvernement?

[**Albert Hansen**] Pierre Werner la soutenait de tout cœur, je dirais, pour deux raisons manifestes. La première, c'était de son point de vue avoir un Luxembourgeois à la présidence de la Commission. C'était vraiment, c'était le rêve pour la politique européenne luxembourgeoise d'avoir la proximité des personnes: un Luxembourgeois à Bruxelles, un ministre des Affaires étrangères luxembourgeois à Luxembourg, le ministre d'État et le ministre des Finances luxembourgeois, donc là il voyait toutes les possibilités qui s'offraient. Et puis, le deuxième sentiment, c'était plutôt une arrière-pensée politique. En catapultant Gaston Thorn à Bruxelles, il le faisait sortir de Luxembourg. Il se rendait

compte que la personne qui allait suivre Gaston Thorn à la tête du Parti libéral, ce serait pour lui... ce serait plus aisé parce que nécessairement ce serait une personne plus jeune. Donc, là aussi, il voyait des possibilités de se faciliter la vie si on peut dire. Mais je sais pertinemment que lui, il faisait des déplacements à l'étranger dans certaines capitales pour faire le plaidoyer de la personne de Gaston Thorn, pour lui faciliter l'accès à la présidence de la Commission. Ça, c'est manifeste. Il faisait exprès certains contacts personnels avec des Premiers ministres ou des chefs d'État pour plaider la candidature de Gaston Thorn. Il n'y avait aucune résistance de sa part pour empêcher le départ de Gaston Thorn vers la Commission. Non, non, il ne mettait pas des bâtons entre les jambes. Non, non.

4. Le retour de Pierre Werner aux affaires de l'Etat (1979-1984)

[**Elena Danescu**] En juin 1979, Pierre Werner revient à la tête du gouvernement suite aux élections où il est gagnant, et vous devenez secrétaire général du gouvernement. Vous exercez ces fonctions durant son dernier mandat 79-84 et vous participez directement à bon nombre d'événements majeurs de la politique intérieure, européenne et internationale. Parmi ces premiers événements, c'est l'aggravation de la crise sidérurgique, les tensions monétaires belgo-luxembourgeoises. Quels souvenirs conservez-vous de ces crises superposées?

[**Albert Hansen**] C'était effectivement, à la fois... disons c'était paradoxal pour Pierre Werner: d'un côté, il y avait pour lui le plaisir d'avoir été rappelé au gouvernement – c'était l'une des choses – deuxièmement, il était aux affaires culturelles; c'était vraiment pour lui un rêve qu'il se réalisait lui-même; il avait pris la responsabilité des affaires culturelles et il voyageait vers l'étranger un peu sur sa propre décision, mais toujours avec une arrière-pensée politique luxembourgeoise. La superposition des crises..., c'était effectivement la crise de la sidérurgie qui prenait énormément de son temps. Il était bien appuyé par Jacques Santer à ce moment-là de ce côté-là. Ce qui rendait l'affaire plus complexe encore, c'était que la façon de gérer une coalition avec le Parti socialiste était beaucoup plus difficile que de la gérer avec le Parti libéral. Il avait encore le souvenir de son dernier gouvernement avec Cravatte qui était très difficile, parce que Cravatte était du côté, disons, droit, à l'intérieur du Parti socialiste, tandis que le volet gauche du Parti socialiste était en quelque sorte opposé à l'intérieur du Parti vis-à-vis de la partie gouvernementale du parti. Donc la gestion de la coalition était terriblement difficile avant 69. En revenant en 74, là Pierre Werner avait une nouvelle stature, il était revenu de l'opposition qui lui donnait un poids considérable à l'intérieur de la coalition, sans parler de son propre parti, c'était lui avec son score électoral qui avait réussi à revenir de l'opposition et il gérait surtout la sidérurgie. Il la gérait avec une certaine, non pas de la distance, mais il survolait davantage les affaires. À un certain moment donné, pour bien signaler à l'Arbed, aux responsables de l'Arbed le poids qu'avait pris l'État à l'égard de l'Arbed, tout en restant très diplomatique, il me disait: «Voilà – c'était au Conseil des ministres – voilà la décision du Conseil des ministres, on va convoquer le président du Conseil d'administration de l'Arbed et le directeur général.» Et lorsqu'à la sortie du Conseil des ministres, on me disait: «Monsieur Hansen, prenez bien soin de..., vous ne voudrez pas qu'on convoque, on invite.» Et puis, j'ai invité par téléphone, c'était monsieur Metz et monsieur Tesch, à une prochaine réunion du Conseil des ministres, et c'était entendu dès le départ que c'était le gouvernement qui dictait – d'abord, il devait être là, c'était entendu – et la date et l'heure. Ce qui était, de mes yeux de Luxembourgeois, c'était du jamais vu, le

gouvernement qui dicte des choses aux responsables de l'Arbed! Et là, on se rendait parfaitement compte d'une transformation de la société luxembourgeoise. L'Arbed était en train de perdre énormément de poids, elle n'avait plus les moyens de gérer ses propres affaires. Corneille Bruck, qui était l'un des collaborateurs de poids à ce moment-là de Pierre Werner – il était directeur, je crois, ou bien de l'inspection des Finances ou il était déjà à la Caisse d'Épargne de l'État. Je ne me rappelle plus, c'était peut-être à la Caisse d'Épargne de l'État déjà. Il m'a dit que lui, à ce moment-là, il préparait avec Jacques Santer à un certain moment, il appelait ça les feux de paille de l'Arbed pour garantir les fins de mois de l'Arbed.

Donc c'était vraiment des moments très difficiles pour le pays. On se rendait compte que l'Arbed... que la sidérurgie était en train de rétrograder, surtout du point de vue du nombre des emplois, ça c'était terrible avec le chômage qui s'annonçait et les mesures qu'il fallait développer pour éviter le chômage massif. Et là, le gouvernement a réussi, disons, la pire des hypothèses qui s'annonçaient. Ce n'était pas facile pour le pays mais ce n'était pas si difficile que cela aurait pu être. Si moi je me rappelle bien, c'était à peu près... le nombre des emplois à cette époque-là, c'était à peu près 30 000, je crois, si mes souvenirs sont exacts. Donc si vous considérez qu'à un moment où le nombre des emplois au Luxembourg était inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, 30 000 à cette époque – aujourd'hui le secteur financier ça doit faire aussi à peu près 30 000, je crois – aujourd'hui, c'est vraiment le secteur monstre qui mange l'économie luxembourgeoise, donc à cette époque-là, on se rend compte avec 30 000 emplois que la sidérurgie c'est vraiment le roi économique du pays. Mais Pierre Werner avait commencé très tôt à essayer de dégager d'autres possibilités. Même en 69 déjà, il était en train de travailler à maintenir et à stabiliser le secteur. On ne pouvait pas engourdir la place bancaire mais il était en train de dégager un terrain pour les banques luxembourgeoises. Les sociétés holding des années 1920... la loi sur les sociétés holding, en fait c'était un premier pas dont il se rendait parfaitement compte, il était en train, de façon déterminée, préparée, de dégager des possibilités pour les banques luxembourgeoises. Il préparait intentionnellement la place financière luxembourgeoise. Du temps de son retour aux affaires du gouvernement en 78-79, c'était manifeste, il surveillait de très près ce qui se passait du côté des finances. Et aussi en tant que ministre des Finances au niveau de la Communauté européenne, là il savait qu'il avait un rôle à jouer dans l'intérêt de la place financière luxembourgeoise.

La création des satellites, c'était la même intention, créer une autre jambe économique et aussi des revenus fiscaux pour le pays à côté de la sidérurgie, à côté de l'industrie des classes moyennes et à côté des banques. Il avait, n'est-ce pas, dès le départ, il voyait – quand même il avait déjà un certain âge, il avait 65 à peu près, au retour au gouvernement, je pense qu'il avait 65 ans à peu près – il avait le sens de l'innovation. Il se lançait dans l'affaire des satellites et il était le seul à le faire du point de vue politique. Il prenait seul la responsabilité sur ses deux épaules. Et ce qu'il faisait, c'était sur son compte d'énormes risques qu'il courait pour le pays. Il avait signé... il a fait voter une loi qui garantissait au secteur des satellites des garanties financières de l'État pour plusieurs milliards de francs luxembourgeois à l'époque dans un budget qui était très modeste et qui devait dégager des possibilités pour récupérer les problèmes sidérurgiques. Mais lui, il assumait le risque financier, politique pour faire évoluer le secteur des satellites. Il était à la pointe des discussions, c'était lui le ministre qui s'occupait du dossier des satellites. Là aussi, si je me rappelle, il y avait là des collègues déjà de mon âge qui entraient dans les affaires, il y avait Charles Dondelinger, un ingénieur de la poste – par après, il était directeur général adjoint, je crois, de la poste –, il y avait Paul Zimmer au ministère d'État, qu'il avait appelé au ministère d'État précisément pour les affaires du satellite et

pour les affaires monétaires et financières, et surtout Corneille Bruck qui suivait le dossier des satellites. Mais c'était le ministre qui payait vraiment de sa personne. Lorsque c'était... à une certaine époque, il y avait des discussions politiques, ça je me rappelle mais je n'ai plus les dates en tête, sur l'avenir politique du satellite luxembourgeois. Et c'était Pierre Werner qui s'engageait seul personnellement contre le Parti libéral qui avait des doutes et qui essayait de faire trébucher le projet. Ça, c'était manifeste que le Parti libéral n'avait pas, probablement pour des raisons de politique interne, l'intention de laisser évoluer le dossier, mais c'est Pierre Werner qui s'est imposé et qui a pris les risques de s'imposer aussi, parce que si l'affaire allait chuter, ça aurait été sa personne qui aurait eu les problèmes politiques. Mais il a bien géré le dossier avec tous les problèmes qu'on a su, avec l'intervention française qui voulait faire capoter le satellite luxembourgeois, avec Whitehead où il y a eu en fait de gros problèmes qu'il a réussi à régler du point de vue juridique, du point de vue contractuel. Il a bien réussi... bon, il y a eu quelques procès, ça c'est évident, mais il n'y a pas eu... la porcelaine n'a pas été cassée si j'ose dire et il a réussi à trouver des investisseurs privés qui se sont engagés peu à peu avec des hésitations à côté du gouvernement, et on voit aujourd'hui la belle fleur qu'est devenue S.E.S.

[Elena Danescu] Justement, à l'époque, quels étaient les avis au niveau du gouvernement, plutôt partagés...?

[Albert Hansen] Oui, pour ce qui est des satellites, certainement, ils étaient très partagés. Oui. Du côté du Parti chrétien-social, c'était Pierre Werner qui gérait l'affaire, on le laissait faire, il n'y avait personne... même ceux qui hésitaient n'avaient pas le courage de contester ou de critiquer ouvertement ses décisions, on le laissait faire, donc il avait le dos libre de son propre côté, mais le partenaire de la coalition n'était pas très aisé à s'intéresser à l'affaire. Ça c'était manifeste. Mais Pierre Werner, il avait réussi... il en avait fait une affaire du ministère d'État. Donc c'était sa compétence de ministre et personne ne pouvait critiquer les initiatives qu'il prenait.

[Elena Danescu] Est-ce que ce projet a eu également une dimension européenne d'implication dans la construction européenne ou il était plutôt un projet de diversification économique du pays?

[Albert Hansen] C'était un projet de diversification luxembourgeoise, mais étant donné qu'il s'agissait d'une innovation technique au niveau industriel et international, il y avait manifestement des visites internationales. Il y avait des..., nous au Luxembourg, on était perçus comme une concurrence. C'était très net du côté français, qui avait des projets pour satellites typiques ou de production propre française qui étaient concurrencés par les initiatives luxembourgeoises. Et on sentait qu'au niveau de la Communauté européenne, là il y avait des vellétés de peut-être de créer une possibilité pour un satellite européen, mais là on ne savait pas très bien du point de vue technique, tout était encore au début technique des affaires. Il n'y avait pas de lanceurs européens par exemple, il y avait des lanceurs américains à cette époque-là. Bon, il y avait aussi des fusées russes, mais à ce moment-là, il était inimaginable à cause de la guerre froide de songer à lancer un satellite luxembourgeois avec une fusée russe. C'était inimaginable. Par la suite, on l'a fait. Mais à l'époque de Pierre Werner, c'était encore très loin de l'imagination.

[Elena Danescu] Donc ce projet des satellites peut être perçu comme un dossier personnel de Pierre Werner dans lequel il s'est battu de bout en bout.

[**Albert Hansen**] C'est manifestement l'enfant de Pierre Werner, ça c'est manifeste, oui. Sans lui, ça n'aurait jamais donné quelque chose. C'est lui qui a pris l'initiative d'engager le pays dans cette affaire-là, du point de vue politique, du point de vue financier, du point de vue administratif, c'est lui qui a veillé à garantir à ce que tous les filons soient présents et à boucler le nœud de l'affaire. C'est lui qui a veillé à ça.

[**Elena Danescu**] On peut faire une comparaison entre ce projet et le pavillon maritime qui est un autre projet émergé, je crois, pendant la gouvernance de Pierre Werner.

[**Albert Hansen**] Oui, mais là, ce n'était pas lui qui était le patron direct de l'affaire. Le pavillon maritime, je crois qu'il a été rattaché administrativement et politiquement au ministère des Affaires économiques, je crois, ou à l'Économie. Donc il était plus éloigné de lui-même, même s'il l'encourageait. Et lui, il l'encourageait à travers le volet Commissariat aux assurances, contrôle des assurances. C'est-à-dire il essayait d'engager les assurances luxembourgeoises dans l'assurance maritime internationale. Et par le biais de quelques textes européens transposés en droit luxembourgeois, il avait réussi à attirer des compagnies d'assurance maritime, donc qui n'avaient aucun intérêt à venir à Luxembourg. Et là, il avait déjà l'image de combiner au secteur financier le secteur des assurances et d'ouvrir au secteur des assurances le secteur maritime en quelque sorte. Parce que le Luxembourg est un pays qui est bien refermé dans le continent européen sans passage d'accès vers la haute mer. Je me rappelle d'une séance du Conseil des ministres sous Pierre Werner. Tout le monde s'amusait, on répartissait les réunions des conseils des ministres européens. Tel et tel conseil de ministres est surveillé par tel et tel ministre luxembourgeois. Et puis on venait au dossier «la pêche de haute mer». Au Luxembourg, la pêche..., la haute mer, c'est une affaire qui n'existe pas, tandis que pour certains pays européens, c'est vraiment un point essentiel de leur économie interne. Pour le Luxembourg, c'est un point d'amusement, les ministres rigolaient: «Mais, la haute mer, ça ne nous dit rien. Qui s'occupe des navires, qui s'occupe de la pêche au Luxembourg? Le ministre des Affaires culturelles, euh... de l'Agriculture ou de la Viticulture.» «Toi tu t'occuperas de la haute mer.» Donc pour nous, pour le Luxembourg, c'est une affaire très éloignée. Mais pour Pierre Werner, il se rendait compte des possibilités qui existaient là-dedans pour lancer... pour trouver une niche pour le pays luxembourgeois.

[**Elena Danescu**] On revient au moment de la crise sidérurgique. Presque en même temps, il y avait une superposition des crises, la crise sidérurgique et également une crise monétaire, notamment les tensions avec le voisin belge.

[**Albert Hansen**] Avec la Belgique, oui. Là, c'était vraiment une crise, pas seulement une crise du point de vue économique et financier, mais c'était une crise politique aussi. La façon dont le gouvernement belge a géré cette affaire-là, elle était très mal vue par Pierre Werner aussi. C'est-à-dire qu'il fut informé au tout dernier moment de la décision belge qui était déjà une décision. Donc il n'était pas impliqué dans les préparatifs de la gestion des affaires. Il a reçu un coup de téléphone – je ne sais plus – probablement un vendredi après-midi que la Belgique avait décidé de dévaloriser la

valeur du franc belge et que c'était décidé. Moi, je me rappelle qu'en catastrophe on a dû convoquer une ou deux réunions du Conseil des ministres luxembourgeois pendant ce week-end-là, je crois même me rappeler que j'ai fait appel à la gendarmerie dans certaines localités pour dénicher les ministres luxembourgeois qu'on n'avait pas trouvés par téléphone. On a lancé les gendarmes à la troussée des voitures ministérielles pour les convoquer pour le Conseil des ministres. Et là c'était vraiment... on ne peut pas dire la rage, mais c'était quand même le désenchantement du côté luxembourgeois. On n'arrive pas à imaginer que du côté belge, on considérait le cousin luxembourgeois vraiment comme une entité non-existante. Et là, les autres ministres étaient vraiment poussés dans leurs dernières extrémités et ils insistaient pour que le gouvernement luxembourgeois réagisse de façon très sèche publiquement. Et Pierre Werner, lui, avait le même désenchantement mais il résistait contre les prises de position du moment, c'est-à-dire sur une rage, sur une colère exprimée publiquement. Ses réactions étaient plus mesurées. De toute façon, la décision était prise, il n'y avait plus rien à faire. Alors autant ne pas montrer trop son dépit vers l'extérieur, mais à l'intérieur et aussi à l'égard de ses contacts belges, il montrait clairement que le gouvernement n'était pas content avec la façon de faire. Il a pris des initiatives pour préparer l'avenir luxembourgeois. Il était même décidé qu'en fin de compte si aucune autre alternative ne restait plus et si la Belgique allait pousser son propre avantage par rapport au Luxembourg sans prendre en considération les intérêts luxembourgeois qui étaient manifestement d'avoir un franc beaucoup plus stable et plus solide que le franc belge à l'époque, ce qui était la volonté belge à ce moment-là, il avait pris la décision de «Je n'étais pas impliqué dans cette affaire-là» parce que vraiment il la tenait en secret. Et c'était un secret d'État dans lequel était impliquées pratiquement, je dirais, deux ou trois personnes. Et moi, je m'en rendis compte seulement par après, lorsqu'on trouva quelque part dans une cave – bon sous surveillance – mais vraiment dans une cave un dépôt dont personne ne s'était rendu compte, une masse de monnaie, de francs luxembourgeois imprimés. Il avait préparé vraiment le pire des cas qui pouvait nous arriver, c'est-à-dire qu'il avait envisagé l'hypothèse d'être obligé d'imprimer une monnaie luxembourgeoise.

[Elena Danescu] C'était la Dexia-BIL qui était habilitée à imprimer la monnaie?

[Albert Hansen] Oui, BIL à cette époque était, de par la loi, autorisée à imprimer, je crois, 30 millions de francs luxembourgeois, de monnaie luxembourgeoise. Ça, c'était la loi, c'était publiquement connu. Mais là, ça aurait été un changement politique considérable, on se serait décroché du franc belge pour créer un franc luxembourgeois.

[Elena Danescu] Donc une monnaie à identité individuelle?

[Albert Hansen] Oui, oui. Une monnaie qui aurait existé au niveau international. Il savait très bien qu'il courait des risques énormes aussi pour lui garantir la stabilité, mais il était préparé non pas à la faire, mais il avait préparé l'éventualité. Il ne voulait pas subir la pression belge jusqu'au dernier moment. Il voulait disposer d'un instrument pour se sortir lui-même d'affaire sans se faire coincer dans un coin par la politique nationale belge. Il avait préparé l'avenir sans être certain de devoir utiliser cette possibilité.

[**Elena Danescu**] C'est d'ailleurs à ce moment-là que l'idée, même la décision de l'émergence de l'Institut monétaire luxembourgeois prend corps, n'est-ce pas, la création de l'Institut monétaire luxembourgeois?

[**Albert Hansen**] C'était aussi l'une des démonstrations légales de la Belgique pour dire: «Voilà, nous disposons d'une certaine autonomie monétaire; jusqu'à présent, nous étions d'accord sans faire beaucoup de formalités pour remettre ces affaires-là à la responsabilité des Belges. Nous allons les retirer vers nous.» Donc la compétence monétaire, on l'affirmait davantage qu'auparavant. On se plaçait à côté des Belges, même si on était beaucoup plus petits que les Belges. Mais on montrait aux Belges: «Nous existons de par nous-mêmes et vous n'allez plus faire ce que vous voulez. Nous voulons être consultés.» Et il y avait régulièrement des... et Pierre Werner les poussait pour la régularité des entrevues gouvernement luxembourgeois / gouvernement belge.

[**Elena Danescu**] ...dans le cadre de l'Union économique belgo-luxembourgeoise?

[**Albert Hansen**] Oui, oui. Il y avait des rencontres au niveau du Benelux, régulières, mais aussi en dehors du Benelux au niveau bilatéral avec la Belgique. Et Pierre Werner accordait beaucoup de poids à ces entrevues-là. Parfois, c'était des entrevues à tour de rôle à Luxembourg ou à Bruxelles.

[**Elena Danescu**] Les livres d'histoire disent que ces tensions monétaires ont donné au Luxembourg l'éventualité de sortir de l'UEBL. Est-ce vrai?

[**Albert Hansen**] C'est-à-dire, théoriquement, nous avons la possibilité de le faire mais avec tous les risques que ça comportait. Ce n'était pas qu'actuellement pour la Grèce. Elle peut sortir de la zone euro théoriquement sans aucun problème, mais pratiquement, ce n'est pas faisable. Pour le Luxembourg, c'était les mêmes questions à l'égard de la Belgique. Comment survivre avec une monnaie autonome d'égal à égal en quelque sorte et exposée surtout à la spéculation internationale? Pierre Werner avait très bien vu que la petite surface de la monnaie luxembourgeoise l'exposait à un tour de main d'une nuit d'un spéculateur international. Et ce risque-là l'incitait à la prudence quand même. Si jamais... moi je ne pense pas qu'il imaginait sérieusement la sortie de l'UEBL, mais il voulait bâtir une position forte luxembourgeoise à l'égard de la Belgique surtout pour avoir non pas une opposition mais le droit de dialoguer à une hauteur plus importante que celle qui revenait normalement au Luxembourg. Lui, il essayait toujours de persuader ses partenaires belges que le facteur luxembourgeois dans l'UEBL et dans le franc commun belgo-luxembourgeois, le Luxembourg jouait un rôle stabilisateur qui donnait au franc belge une certaine... un poids supplémentaire que la Belgique elle-même n'arrivait pas à lui donner. Il a montré de façon très subtile lors de certaines discussions, lorsqu'il s'agissait du côté belge qui était très mal en point du point de vue budgétaire et des finances publiques... un certain moment, les Belges qui, jusque là patronnaient un petit peu paternellement le Luxembourg, étaient les demandeurs. Ils essayaient de trouver le chemin vers des moyens luxembourgeois. Et Pierre Werner était d'accord pour faire des concessions financières à

l'égard de la Belgique, mais il montrait que ce n'était pas obligé. Dans les négociations, il montrait que le Luxembourg n'était pas obligé de céder mais pour maintenir des bonnes relations et pour les maintenir au même niveau de familiarité, il faisait un geste. Et là, il faisait parfois des gestes au-delà de ce qui aurait été nécessaire. Je crois que c'était lui qui a négocié l'affaire à Martelange. Vous vous rappelez, le petit village entre les deux frontières avec les stations d'essence. Du point de vue politique, le poids était: est-ce que toutes les stations sont fixées du côté luxembourgeois et c'est le Luxembourg qui perçoit la fiscalité? La demande belge était de participer à la recette luxembourgeoise sur les stations. Et là, le gouvernement a cédé; il a fixé un chiffre forfaitaire qu'il a puisé à partir du budget luxembourgeois et qu'il a rétrocédé au budget belge. C'est-à-dire qu'on a fait le calcul du poids de toutes les recettes fiscales de ces stations d'essence et le gouvernement rétrocède une partie des recettes à la partie belge. Et là, il n'a pas été très regardant jusque derrière les virgules. On a dit: «Voilà, on fait un geste à l'égard de la Belgique.» Et aussi pour lui montrer: «Voilà, le Luxembourg contribue au bien-être de la Belgique, même s'il est un très petit partenaire, il contribue quand même à le faire.»

[Elena Danescu] Un partenaire d'égal à égal, ça c'est un geste politique?

[Albert Hansen] Non, non. Le gouvernement luxembourgeois a toujours été très prudent de ce point de vue-là. Du point de vue formel, on a toujours dit: «Voilà, nous avons les mêmes droits que les grands États au niveau de la Communauté, au niveau de l'UEBL, du Benelux.» On est à trois, on est à deux, on était à six, neuf ou maintenant à vingt-sept, mais le gouvernement sait très bien que nous étions toujours le plus petit des partenaires. Il savait tenir son rôle, ça c'était essentiel pour le Luxembourg. Formellement, oui à égalité, mais en réalité, nous sommes le plus petit des partenaires. Pierre Werner disait toujours: «Nous, ne créons pas de problèmes au niveau international.» Au niveau de la Communauté, nous n'avons pas de problèmes. Lorsqu'il y avait des problèmes luxembourgeois, on les réglait à côté des réunions formelles. Là aussi, il m'avait dit à un certain moment, c'était après... non avant 74 encore, il a dit: «Voilà, lorsque nous avons des problèmes, nous les réglons avec nos six partenaires» et après 78, il disait: «Voilà, la politique a changé, il disait, il est beaucoup plus difficile d'obtenir des solutions avec nos partenaires européens.» Entre six, tout le monde savait que le Luxembourg n'a pas de poids, donc ce n'était pas une exception. On ne crée pas de précédent, en accordant quelque chose en matière de politique agricole aux Luxembourgeois, tandis qu'à neuf ou à onze, ou à treize ou quinze, la demande luxembourgeoise d'obtenir une solution luxembourgeoise cause le problème d'être un précédent. Parce qu'à côté du Luxembourg, il y a d'autres petits, peut-être plus importants que le Luxembourg, mais quand même petits; il y a l'Irlande, il y a le Danemark qui n'est pas un grand pays, il y a maintenant Malte, il y a Chypre. Donc il y a toute une ribambelle d'autres pays qui se greffent sur une demande particulière. Donc, l'Europe pour nous, il y avait le désavantage, les solutions entre amis, si l'on peut dire, où le Luxembourg était perçu comme un partenaire qui était le bienvenu, qui ne causait pas de problèmes, lorsqu'on avait besoin d'une solution particulière, on l'obtenait, même en matière agricole. Mais plus tard, c'était beaucoup plus difficile, et surtout maintenant à vingt-sept, il est presque impossible au gouvernement de jouer une importance. Nous n'avons plus d'importance, ça c'est manifeste au niveau international.

[Elena Danescu] On a évoqué l'UEBL et le Benelux en tant que véritables laboratoires pour

l'Europe. Comment cette collaboration a-t-elle évolué durant la période de l'exercice de vos fonctions comme secrétaire général du gouvernement?

[Albert Hansen] Durant cette période-là, le gouvernement luxembourgeois a maintenu intentionnellement les contacts au niveau des deux entités Benelux et UEBL à côté de la Communauté européenne. C'était une décision politique de ne pas abandonner nos relations au niveau de proximité à la seule entité européenne, mais de maintenir un voisinage très proche avec, disons, des puissances moyennes de notre proximité, historiquement vécues, les Pays-Bas et la Belgique. Il y avait des contacts réguliers au niveau ministériel, bilatéral des ministres des ressorts avec d'autres responsables, des collègues belges ou néerlandais et il avait des contacts réguliers au niveau du gouvernement dans son ensemble. Peut-être pas de tous les ministres, mais de la majorité quand même des ministres qui se rencontraient une ou deux fois par année, je crois. Il y avait des ordres du jour sans substance énorme, mais c'était pour maintenir les contacts, pour se rendre compte des changements de personnes qui survenaient au fil des élections et pour démontrer à l'égard de l'opinion publique que même à l'intérieur de la Communauté européenne, il y avait des liens encore plus proches que les liens larges européens si on peut dire. Et surtout à l'égard de la Belgique, il y avait régulièrement des contacts au niveau des ministres du côté bilatéral, des ministres des ressorts qui se voyaient. Il y avait aussi – ça aussi, c'est important de le rappeler – il y avait avant les réunions des conseils européens, par exemple, il y avait une réunion régulière des délégations Benelux d'habitude sur le site sur la ville qui recevait le Conseil européen. Que ce soit Milan ou que ce soit Bruxelles, il y avait régulièrement la veille d'habitude une réunion des délégations belge, néerlandaise et luxembourgeoise pour essayer de trouver sur certains points au moins une solution commune ou une intervention commune.

[Elena Danescu] Ce fut probablement le cas en 1980 quand le Luxembourg exerce la présidence des Communautés et quand Pierre Werner accueille et dirige les travaux du Conseil. Ça se passe précisément dans le quartier européen de Kirchberg, qui est un projet que Pierre Werner a initié trente ans auparavant. Avez-vous souvenir de cette présidence et dans l'affirmatif, quels étaient les grands dossiers européens de cette présidence?

[Albert Hansen] Si j'y ai contribué, ce n'était certainement pas du côté politique ou de la préparation des dossiers, si on peut dire. Si je me rappelle bien, c'était le premier où il y avait François Mitterrand.

[Elena Danescu] Oui.

[Albert Hansen] Alors là, j'ai encore l'image du couloir du nouveau bâtiment du centre des conférences au Kirchberg. Je m'occupais un peu de l'intendance, de la préparation d'intendance du sommet, mais je n'ai pas participé à la réunion elle-même. Mais je vois encore la délégation française qui arrive dans un couloir assez large, dégagé de tout. Il y avait le président; quelques pieds derrière lui, il y avait deux ou trois ministres qui lui chuchotaient des choses à l'oreille et puis bien derrière les ministres, il y avait encore le reste de la délégation. Et c'était une image antidémocratique, si on peut

dire, c'était imaginer le président d'une république presque comme un monarque. Les autres délégations venaient là, en pêle-mêle. N'importe qui précédait le ministre ou le ministre discutait avec n'importe qui, mais là c'était vraiment un autre protocole recherché et qui fonctionnait à travers toute la délégation. C'était aussi madame Thatcher, un moment, qui était présente. Là c'était le premier sommet, je crois, auquel assistait une dame. Et ça nous causait des problèmes d'intendance terribles, parce qu'on n'était pas préparé, les automatismes ne rendaient pas nécessaire une réflexion particulière du côté d'une dame. Donc il fallait préparer certains détails, et là il fallait nous remuer un petit peu pour songer à tous ces détails-là.

Mais parce que je parle de madame Thatcher, peut-être un point: les relations de Pierre Werner et madame Thatcher. Je me rappelle, elle est venue à Luxembourg rendre visite dès..., non pas dans la première semaine de sa nomination de Premier ministre britannique, mais elle est venue aussi à Luxembourg pour s'introduire auprès de Pierre Werner. Elle lui a rendu visite, j'ai participé à cette rencontre. Il y avait une rencontre en tête-à-tête et ensuite une rencontre en délégation. Et lorsqu'elle est partie, il a dit: «Voilà une dame!» Lui, il entretenait du point de vue personnel de très bonnes relations avec elle. Du point de vue politique, évidemment, la position politique britannique à l'intérieur de la Communauté était différente de la position luxembourgeoise, mais au niveau entre les deux personnes, entre les deux, j'avais senti une sorte de déclic. Elle le considérait comme une sorte de *gentleman*, et lui la considérait comme une *lady*, vraiment, c'était voyant entre les deux. Une relation très aisée, même cordiale entre les deux.

Vous parliez du plan Werner, c'était après son retour de l'opposition. Il m'a dit: «Voilà, je vais prendre le buffle par les cornes, je vais me rendre à Londres pour expliquer les bienfaits d'une monnaie commune.» Et avant son départ, il me dit: «Voilà, je sais que je ne serai pas écouté. Mais je m'y rends quand même. J'y vais.» Bon, il combinait ça avec une rencontre avec madame Thatcher et avec une conférence dans un institut de relations européennes ou internationales. Mais pour lui, c'était vraiment significatif, il rendait d'abord visite à son homologue britannique, mais il profitait de l'occasion pour enfoncer un petit peu le clou de l'idée d'une monnaie commune tout en sachant qu'il n'allait persuader personne à Londres, ni du côté de la finance privée, ni du côté des finances publiques. Mais il courait le risque de le présenter. Et on se rendait compte sur place qu'il prêchait à des aveugles ou à des sourds, mais les Anglais jouaient leur rôle aussi. Ils l'écoutaient, ils posaient des questions très intéressées, qui étaient des questions, disons, critiques mais plutôt du point de vue... ils taquinaient plutôt que de présenter une question dévalorisante. C'était plutôt pour lui montrer qu'il prêchait dans le désert, et lui aussi il jouait le jeu. Il faisait comme s'il était devant un public averti de toute façon, mais il montrait: «Voilà, vous ratez quelque chose. Voilà ceux qui sont dedans, ce qu'eux ils perçoivent et ce que vous êtes en train de rater.» Mais il était accepté comme expert; c'était ça son rôle.

[Elena Danescu] Vous avez vécu d'autres présidences en 85, en 91, en 97. Quel est le souvenir le plus poignant de toutes ces présidences européennes? C'est au niveau des personnalités qui ont participé à la problématique au sujet...

[Albert Hansen] Oui, si je regarde le rôle de ma personne dans ces affaires-là, oui. Il faut voir que du point de vue, disons, histoire privée ou personnelle, à l'époque que vous avez mentionnée, je commençais à assister à ces affaires-là. D'abord du côté de la préparation de l'intendance et du

déroulement, j'ai senti que Pierre Werner voulait aussi enfoncer un clou du côté des affaires étrangères luxembourgeoises. Il affirmait son rôle dans les affaires européennes et il me demandait de prendre part au déroulement des sommets, ce qui pour moi n'avait aucun sens parce que je n'étais pas imbriqué dans les discussions préparatoires. Mais il me disait: «Écoutez, moi j'assiste non pas en tant que Luxembourgeois mais en tant que Premier ministre luxembourgeois, je ne fais pas partie de la délégation des affaires étrangères luxembourgeoises, eux font partie de ma délégation de Premier ministre luxembourgeois. Donc, j'aurai... dans ma délégation j'aurai un fonctionnaire de mon ministère, c'est vous.» Bon, j'ai été en quelque sorte imbriqué de force dans cette affaire-là, il se rendait parfaitement compte combien ma contribution était presque nulle. Mais pour des raisons de principe, j'étais présent dans sa délégation pour montrer aux affaires étrangères: «Si vous assistez ou si vous commencez à bétonner de votre côté, je me trouverai d'autres voies.» Il ne le disait pas à voix haute mais il préparait le terrain. Après lui, vous voyez maintenant aujourd'hui au ministère d'État, il y a une cellule diplomatique, ce qui était inimaginable du temps de Pierre Werner. Parce que là, le ministère des Affaires étrangères gardait à l'écart le ministère d'État. Lorsque moi je suis venu pour le premier des sommets auxquels j'assistais, je ne sais plus si c'était à Londres..., j'étais vraiment le malvenu, un corps étranger dans la délégation luxembourgeoise. Bon et peu à peu, il se rendait compte que j'étais inescamotable (*sic*), puis j'apportais des expertises qu'eux n'avaient pas du côté budgétaire du fait de l'intendance des sommets, et donc peu à peu aussi des relations plus collégiales qui s'établissaient. Mais là, c'était un point, disons, non pas de force mais une petite taquinerie, une banderille du Premier ministre luxembourgeois à l'égard des affaires étrangères. Il voulait montrer: «Voilà, je peux apporter ma propre délégation et vous faites partie de ma délégation. Moi, je ne suis pas une sorte de drapeau accessoire de la délégation des affaires étrangères; pour les sommets, vous êtes ma délégation.» Et pour des raisons aussi de principe, il insistait à ce que je reçoive une place protocolaire très élevée à ce moment-là, qui ne me revenait pas, si on regarde les affaires, au niveau des titres des fonctionnaires, mais qui revenait au plus proche des collaborateurs du Premier ministre. Mais c'est uniquement pour marquer sa place à l'égard des affaires étrangères. Donc le sommet le plus marquant que moi j'ai vécu, c'était le sommet luxembourgeois sous la présidence de Jacques Santer, à Luxembourg, c'était en 85. Là, vraiment, j'étais très mêlé à la préparation matérielle. Il y avait Delors du côté de la Commission, il y avait Mitterrand, il y avait Kohl. Oui, là c'était vraiment le... j'assistais pour la première fois à un dîner, j'avais préparé le dîner au château de Bourglinster. Une anecdote: Jacques Santer avait dit: «Tu t'occupes de l'intendance». J'ai dit: «Qui sera le cuisinot?» Il m'avait dit: «Va voir Lea Linster, elle va faire l'affaire.» Bon, je prends rendez-vous, je ne connaissais pas du tout Lea Linster, je prends rendez-vous en dehors... je crois que c'était en dehors d'un dîner pour la voir en tant que personne et je lui ai dit: «Voilà, notre programme à nous, vous réalisez notre programme.» Elle n'était pas très enchantée parce qu'elle voyait son rôle à elle comme grande cuisinière au Luxembourg. Je lui ai dit: «Le premier rôle à jouer, c'est Jacques Santer qui le joue et tout le reste, on n'en parle pas. Vous êtes là pour préparer un dîner, on ne va pas à la cuisine, on n'inspecte pas les cuisines.» Elle n'était pas très contente. Je lui disais: «Un bon conseil, préparez le vin rouge dès le premier plat.» Elle me disait: «Mais c'est inimaginable, si c'est du poisson.» «Vous préparez une bouteille, parce qu'il y aura certainement quelqu'un qui voudra boire du vin rouge avec son poisson. Là on ne va pas discuter pour du vin, on n'est pas préparé». Heureusement, elle avait écouté. Et c'était... des fois c'était Delors qui demandait du vin, du vin rouge avec le poisson. Et madame Linster était choquée. Je n'étais pas assis à la table elle-même. Il y avait une deuxième rangée, les interprètes, c'était de l'arrangement protocolaire. Il y a une personne derrière le Premier ministre luxembourgeois, l'hôte qui recevait. Et ce qui était ahurissant, c'était la façon dont on voyait la chimie fonctionner entre les différentes personnes et aussi le rôle politique des différentes

personnes. La discussion politique, c'était assez laborieux que... ça «tradait», il n'y avait pas de vraies choses politiques à discuter, rien de très poignant, de vraiment diplomatiquement important, ça se «tradait» et puis, en fin de compte, c'est Kohl qui se lève avant le dessert. Il se lève, il donne une tape dans le dos de Jacques Santer, il dit: «On a bien dîné, maintenant on va dormir.» Avant le dessert, et puis évidemment, c'était le signal pour le départ. Pas de café... on partait. Il y avait des discussions dans les coins de l'un à l'autre mais c'était le départ. Madame Linster était choquée. On n'avait pas pris son dessert. Mais Kohl avait dit: «Voilà!» Même si on regardait du côté de Jacques Santer, de son autorité à lui, il avait donné le signal de départ. Et ça vous montrait quand même que les réunions internationales, c'est autre chose que les négociations qui les précèdent et les communiqués qui passent par après. On voit l'importance d'une personne déterminée. Et Kohl ne pouvait prendre cette initiative que parce qu'il savait que Jacques Santer ne serait pas scandalisé, que Mitterrand lui, il était fatigué probablement et Kohl l'avait vu. Donc il prenait des égards diplomatiques sans le dire. Il prenait sur lui en tant qu'Allemand, sans de bonnes manières prétendument, il se levait, voilà. On met fin à ceci, il y a des gens qui sont fatigués, on va partir.

[Elena Danescu] Par des formes assez peu conventionnelles.

[Albert Hansen] Très peu conventionnelles, mais acceptées dans ce petit cercle de personnes quand même.

[Elena Danescu] Justement, avec ce regard rétrospectif, quel est votre souvenir sur l'influence respective de différents acteurs dans ces présidences? Diverses personnalités, le couple franco-allemand, les membres de la Commission européenne...

[Albert Hansen] Du côté luxembourgeois, il y a un rôle qu'il ne faut pas perdre de vue, c'était celui du représentant permanent luxembourgeois à Bruxelles. Bon, c'était du Luxembourg évidemment, l'ambassadeur luxembourgeois auprès de la Communauté et de mon temps, c'était essentiellement Jean Dondelinger qui jouait un rôle très important de par sa longévité à Bruxelles. Il connaissait tout le monde. Il connaissait aussi beaucoup de ministres étrangers, il était bien engagé, et du côté du Premier ministre luxembourgeois, il n'y a jamais eu d'hésitation à les mêler de très près dans leurs affaires aussi. Mais c'était réciproque, c'était sous-entendu que lui aussi il jouerait franc-jeu à leur égard. Ça c'était évident. Mais le problème, c'est qu'effectivement lui était fonctionnaire des affaires étrangères et qu'il répondait d'abord à l'égard d'un autre ministre d'un autre parti de la coalition. Un autre rôle, c'était la Commission elle-même. Les Premiers ministres que moi j'ai vus, y compris Jean-Claude Juncker, pour eux, ils s'appuyaient énormément sur l'appareil administratif de la Commission pour la préparation de leurs dossiers luxembourgeois, mais surtout pour les dossiers de la présidence luxembourgeoise. Ça c'est évident. Nos affaires étrangères avec notre représentation permanente..., [celle-ci] jouait son rôle, mais qui était toujours un rôle limité. Il y a des choses qui nous dépassent et pour ces affaires-là, le gouvernement avait toujours recours à la Commission.

[Elena Danescu] Est-ce que pour les instructions au représentant permanent, il y avait des instructions par exemple du ministère d'État qui passaient directement ou ça passait toujours par les

Affaires étrangères?

[**Albert Hansen**] Non, ça ne passait jamais par moi. Si ça passait directement bilatéralement, c'était par la personne du Premier ministre au représentant permanent directement. Là, je sais qu'il y avait eu des contacts téléphoniques sans aucun problème. Je ne sais pas si eux étaient obligés de rendre compte en détail à leurs ministres, mais le Premier ministre pour les dossiers qui le concernaient dans les conseils européens n'hésitait pas à contacter directement son ambassadeur à ce moment-là.

[**Elena Danescu**] Durant toutes ces présidences, quels étaient les intérêts nationaux particuliers que le Luxembourg défendait dans les négociations?

[**Albert Hansen**] C'était rarement des intérêts internes luxembourgeois. C'était généralement l'évolution qu'allaient prendre les affaires communautaires, parce que suivant l'évolution au niveau commun, nous ne nous retrouvions pas aussi bien avec une solution qu'avec une autre. Et là, le Luxembourg essayait de peser, si on peut dire, sur la balance autant qu'il pouvait avec des arguments, avec des contacts préparatoires, pour expliquer notre position nationale et pour montrer les bienfaits du résultat de cette position à l'égard d'autres pays aussi au niveau bilatéral et aussi pour montrer l'évolution de la Communauté dans cette direction-là ou dans une autre direction avec des étapes ultérieures possibles ou impossibles, suivant la décision qu'on allait prendre.

[**Elena Danescu**] Est-ce qu'il y avait une réflexion stratégique en amont avec des scénarii, avec des lignes de conduite dans une situation ou une autre ou les décisions étaient prises sur-le-champ par rapport aux forces en place?

[**Albert Hansen**] Plutôt sur-le-champ. Je me rappelle que très souvent, il y avait le Premier ministre avec le ministre des Affaires étrangères qui assistaient aux sommets européens. Ils sortaient de séances, parfois pour rencontrer la délégation, et puis voilà l'évolution que les choses sont en train de prendre. Nous avons plutôt ceci, plutôt cela, ce n'est ni l'un ni l'autre, maintenant il faut retravailler notre tactique. Et là, on discutait en délégation, là c'était toujours leur interlocuteur principal, c'était le représentant permanent; ça c'était évident. Parfois, l'un ou l'autre conseiller de la représentation ou l'un ou l'autre conseiller des affaires étrangères. Ça dépendait beaucoup des personnalités. Mais là, ça se jouait très facilement, ou bien il voyait un collègue, un ministre étranger pour prendre une tasse de café ou pour s'entretenir avec lui en dehors de la salle elle-même de la réunion.

[**Elena Danescu**] Revenons maintenant à Pierre Werner et à son dernier mandat politique. Il fut également ministre des Affaires culturelles et à ce titre, il initia la loi linguistique qui fait du luxembourgeois la langue nationale. Pourriez-vous expliquer brièvement quelle était la conception de Pierre Werner sur l'identité nationale luxembourgeoise et son affirmation au sein d'une Europe respectueuse des différences?

[**Albert Hansen**] Là, c'est toute la personnalité de Pierre Werner. C'est lui qui... il se sentait en Luxembourgeois de son époque. Il avait été formé au Luxembourg, étudiant à... Paris – oui c'était

Paris – à Sciences Po, à côté du droit, revenu au pays dans les banques d’abord. Donc lui, il vivait en tant que Luxembourgeois de son époque. Pour raconter une anecdote de sa façon de vivre en tant que ministre, lorsque moi j’étais jeune fonctionnaire en 69-70, il y avait une tradition ancrée au ministère d’État: on sort – je crois une ou deux fois par année en tant que collègues – une sortie de l’entreprise, si on peut dire, des deux ministères, État et Finances, tous les fonctionnaires, les conseillers, les inspecteurs, les secrétaires, le concierge avec le ministre. On va prendre un dîner quelque part dans un petit village, dans une salle à part, parfois sur la salle des jeux de quilles, on mettait une grande table, on discutait entre nous et le Premier ministre était parmi nous. Lorsque le dessert était terminé, on chantait. Et c’était lui qui commençait à chanter. Il avait une très bonne voix, il avait été membre en tant que jeune homme de chorales à travers le pays. Il chantait lui-même les chansons traditionnelles luxembourgeoises, et on les chantait ensemble. Pour nous, c’était l’évidence même qu’il faisait partie de l’équipe. Et pour tous les fonctionnaires, c’était très motivant. Le ministre fait partie de l’équipe des ministères.

Et puis ça s’est effrité très rapidement. Gaston Thorn n’a pas continué avec la tradition, Jacques Santer en petits comités parfois et sous Jean-Claude Juncker, ça s’est perdu aussi. Mais sous Pierre Werner, c’était encore la vieille tradition, le patron sort avec son équipe. Chacun payait sa note, là ce n’était pas lui qui invitait mais c’est lui qui décidait: «Voilà, on va sortir une fois ou deux fois par année.» Donc il était très proche... il connaissait chacun de ses fonctionnaires. Il connaissait qui était marié, qui avait des enfants, il connaissait parfois s’il y avait des problèmes dans la famille, il donnait des encouragements à ce moment-là. Il s’entretenait en aparté avec l’un ou l’autre pour voir s’il pouvait peut-être oublier, pour donner un bon conseil, mais vraiment il connaissait dans le détail, il connaissait les noms de tous ses fonctionnaires. Lorsqu’il les croisait dans la rue, évidemment on s’arrêtait pour se saluer. Il discutait avec les gens. Lorsqu’ils étaient avec leur épouse, ils la présentaient, il disait quelques mots gentils à l’épouse. Donc ce n’était rien de cloisonné. Chacun avait son rôle à jouer, mais entre nous c’était une atmosphère très familiale quand même qui s’est perdue rapidement avec la croissance en nombre des fonctionnaires. Donc sa façon de voir le Luxembourg, c’était une façon traditionnelle, je dirais. La langue pour lui, c’était quelque chose de normal. Il parlait le luxembourgeois avec les fonctionnaires, évidemment, il n’y avait même pas le soupçon d’être obligé de parler le français avec lui. Mais automatiquement aussi, mais ça c’est aussi l’évidence, on écrivait en français. Tous les écrits, à son époque certainement encore, étaient en français. Tout ce qui venait vers lui et tout ce qui partait de lui était en français. Les documents du Conseil des ministres étaient en français. J’ai vécu une époque où un moment un ministre qui avait des conseillers qui venaient..., investis d’une région allemande d’origine agricole, avait présenté un document en allemand que le ministre avait continué vers... c’était sous Jacques Santer, je crois, vers... maintenant je ne me rappelle plus de la question, au Conseil des ministres, il présentait un document en langue allemande que le ministre lui a retourné gentiment. Il lui a dit: «Voilà, non, la langue de présentation des documents du Conseil des ministres, c’est le français. Voilà, c’est comme ça. Vous faites ce que vous voulez, vous faites une présentation en luxembourgeois ou vous le traduisez en français, mais pas de documents en allemand.» La question de Pierre Werner, la nationalité ou sa façon de se comporter ou de se sentir en Luxembourgeois, ça venait aussi de la guerre. Lui, si je me rappelle bien, il avait perdu un frère comme soldat allemand.

Lui... il faut le rappeler peut-être ou le dire – je ne peux pas le dire en public – c’est une anecdote,

mais c'était significatif. C'est monsieur Knackstedt, ambassadeur allemand, lorsqu'il s'est officiellement présenté au Premier ministre – c'est une étape obligatoire pour les ambassadeurs – il a pris contact, il a fixé rendez-vous, et c'était lui le premier ambassadeur allemand qui se rendait compte... – on était à peu près à une génération de la Deuxième Guerre mondiale et jusque-là, la façon de se comporter de la part de l'Allemagne, c'était toujours de prendre énormément d'égards à l'égard des différents voisins, surtout à l'égard du petit Luxembourg parce qu'elle savait ce qui s'était passé ici. Et lui c'était le premier qui sentait que peut-être il fallait sauter des vieilles ornières et passer les relations sur d'autres relations, sur une autre substance. Alors pour tâtonner le sujet, lui il pensait qu'il était relativement loin déjà de la guerre. Il avait lancé cette idée aussi à l'égard du Premier ministre. Alors Pierre Werner l'avait repris. Il a dit: «Voilà, vous allez rencontrer mes collaborateurs et vous allez poser les questions.» Alors il voyait la secrétaire du Premier ministre madame Beckius, il y avait Léon Blasen qui était le premier inspecteur, il y avait moi-même relativement jeune et je ne sais plus qui était encore là. Et puis, il est venu avec l'ambassadeur en sortant de son audience avec lui, il dit: «Voilà mes collaborateurs, je vous les présente. Et puis vous allez leur poser la question. Monsieur Knackstedt, écoutez, vous...» «On est maintenant à un certain nombre d'années de la Deuxième Guerre mondiale, vous et la Deuxième Guerre mondiale, qu'est-ce c'est? Est-ce que ça joue encore une importance quelconque pour vous?» Alors la secrétaire elle-même dit: «Oh, oui, moi j'ai été déportée en tant que jeune fille par les Allemands en Silésie pendant autant de... je ne sais pas combien de temps.» Et puis, elle lui raconte un petit peu la façon d'exiler les Luxembourgeois là-bas. Alors là, évidemment il était effrayé déjà. «Monsieur Blasen, vous-même...». «Oui, moi j'ai un frère qui est tombé comme soldat dans l'armée allemande. Et moi-même, mon père a été tué dans un camp de concentration allemand.» Là, il a vraiment..., il a été effrayé. Il avait discuté avec trois personnes, trois Luxembourgeois, les premiers qui lui tombaient sous la main pour ainsi dire; il se rendait compte que le souvenir de la Deuxième Guerre mondiale était tout près encore. Et pour Pierre Werner, l'un de ses problèmes politiques nationaux, c'était la gestion des souvenirs de la Deuxième Guerre mondiale. Au sortir de la guerre, il y avait les dommages de guerre où lui était encore en tant que fonctionnaire aux Finances, il se rendait compte des problèmes énormes de la reconstruction du pays, de la perte psychologique et matérielle que ça causait. Il voyait les grands développements pris par le pays et puis le problème politique des enrôlés de force qui commençait à partir de... c'était quand? à partir des années... fin 70 durant son mandat du retour de l'opposition qui commençait à se manifester politiquement et aussi avec des revendications matérielles. Et lui, il savait très bien que du côté de la résistance, le problème était résolu. Il n'y avait pas de revendications matérielles. En principe, là je vais être très fort, en principe il n'y aurait pas dû avoir de revendications du côté des enrôlés de force parce que la loi sur les dommages de guerre de 1950 les traite au même niveau que les résistants. Leur problème à eux, c'est qu'eux tous étaient d'une seule génération très jeune, tandis que la résistance, ça passait de 15 ans jusqu'à 80 années du temps de la guerre. Donc ce n'était pas un front unifié. Et au sortir de la guerre, les gens étaient beaucoup plus rapidement satisfaits d'un dédommagement matériel. Alors du point de vue des droits futurs à la pension, c'était le minimum. Donc pour les enrôlés de force aussi, les années perdues durant la guerre étaient un minimum, mais le même que pour les résistants de leur âge. Or eux, ils revendiquaient quelque chose en plus. Et Pierre Werner ne voulait pas rouvrir ce dossier-là des retraites de tout le monde à travers tout le pays. C'était inimaginable et ingérable. Alors il bataillait de tous les côtés pour mettre un couvercle sur le pot en ébullition. Alors la première tentative... bon, vous avez déjà vu que si vous suivez l'évolution politique des enrôlés de force, il y avait Jos Weyrich qui vient de décéder il y a quelques semaines, qui avait d'abord été élu sur une liste d'enrôlés de force, qui était un transfuge vers le Parti chrétien-social. Donc là, je pense que Pierre Werner a aidé derrière les coulisses pour réussir la manœuvre. Je

ne le sais pas, je l'imagine facilement. Parce que là, il ôtait un clou de son pied déjà.

Une autre tentative qui a réussi partiellement seulement, c'est la construction du monument de la solidarité nationale. La résistance a fait son monument à elle, la croix de la résistance au cimetière Notre-Dame à Luxembourg, tandis que pour les enrôlés de force, il n'y avait aucun monument où eux se retrouvaient. Alors Pierre Werner faisait une tentative de souder les deux, la résistance et les enrôlés de force. Et dans sa perspective – et ça j'étais suffisamment proche pour le savoir –, il voulait avec ce monument créer un monument commun pour tous les événements de la Deuxième Guerre mondiale. La résistance était d'accord, les enrôlés de force étaient d'accord, et puis il avait chargé Joseph Petit, conseiller au ministère d'État, de gérer le dossier de la conception et de la construction du monument. Le monument a été inauguré je ne sais plus quand, avant son départ en opposition, je crois que c'était encore. Là lui, il croyait qu'il avait réussi à sortir de la phase de la guerre hier, de la phase de la Deuxième Guerre mondiale et des oppositions internes, au plan interne du pays. Mais ce n'était pas le cas des enrôlés de force qui continuaient à élever des revendications...

[Elena Danescu] Qu'est-ce qui a apaisé ces tensions finalement?

[Albert Hansen] Pardon?

[Elena Danescu] Quel a été le moment où ces tensions ont été complètement apaisées?

[Albert Hansen] C'est du temps de Jacques Santer. Il y avait une nouvelle revendication matérielle du côté des enrôlés de force qui avaient vu l'Allemagne indemniser d'autres pays européens. Il y avait la Pologne, je ne sais plus qui, ou les Tchèques qui avaient été indemnisés pour un aspect de l'occupation allemande. Et là, automatiquement, c'est de nouveau une revendication renaissante des enrôlés de force. Si les Allemands font quelque chose à l'égard de notre pays, nous aussi on doit faire un geste. On veut obtenir un geste des Allemands. Alors que du côté des Allemands, le dossier était clos. Il y avait une première indemnisation forfaitaire à l'égard du Luxembourg qui avait été reçue du côté luxembourgeois, c'était terminé dans l'optique du gouvernement qui ne voulait pas faire la quête du côté allemand. Alors c'était avant les élections de 89, je crois, que Jacques Santer s'est rendu à Bonn auprès de Kohl avec une demande financière luxembourgeoise pour les victimes du nazisme. C'est-à-dire qu'il avait senti le problème. Il ne parlait pas pour la résistance, il ne parlait pas pour les enrôlés de force mais pour toutes les victimes du nazisme. J'étais présent lors de la discussion à Bonn lorsque Kohl a accordé un forfait supplémentaire à l'égard du Luxembourg. Et les Allemands, eux aussi ils étaient intéressés à ne pas différencier la résistance et les enrôlés de force, mais pour faire un geste à l'égard du pays. Alors de retour au Luxembourg, on s'est sorti d'affaire de façon surprenante. Le gouvernement a créé une fondation et l'argent allemand n'a pas été versé au budget de l'État mais dans une fondation. Les enrôlés de force à ce moment-là voulaient encore une indemnité personnelle pour chacune des personnes concernées, ce que le gouvernement refusait pour des raisons de principe. Il disait: «On ne va pas commencer à... je ne sais plus, autant d'années après la fin des ressources de l'été à répartir les billets de 1 000 francs à gauche et à droite prétendument comme indemnisation d'un mal subi. Ce serait ridicule.» Alors pour garder le pactole ensemble, on a créé la fondation et on

a pris un engagement politique à l'égard de la résistance et à l'égard des enrôlés de force comme quoi chacun des deux aurait un accès privilégié à dix lits de gériatrie dans différentes maisons de retraite. C'était factice car, de toute façon, chacun avait... chaque Luxembourgeois a les mêmes droits et les résistants et les enrôlés de force avaient les mêmes droits que les autres. Mais là, on arrivait à donner une petite priorité sur la liste des personnes à placer. Et les deux étaient contents. Bon, les enrôlés de force devaient être contents parce qu'il n'y avait rien d'autre que le gouvernement leur offrait. Ils devaient accepter mais ils n'étaient pas très contents. Je me rappelle Weyrich qui essayait dans des entrevues avec Jacques Santer... qui continuait à revendiquer, à être mal... à être insatisfait en quelque sorte. Là, vous avez vu que récemment le gouvernement a pris de nouvelles initiatives pour rétablir la paix si on peut dire. Il y a, même de toujours, mais des deux côtés, pour les résistants, il y a un centre de documentation créé par le gouvernement avec les fonctionnaires, il y a le comité que je préside que vous avez mentionné qui est un successeur du Conseil national de la résistance qui s'est dissous, et à ce moment-là, le gouvernement a dit à la résistance: «Écoutez, le gouvernement est intéressé pour des raisons de politique interne à maintenir un lien avec la résistance. Si vous ne voulez plus, nous allons mettre en place un comité gouvernemental, une entité de l'État, mais nous voulons le soutien de la résistance.» Et en fin de compte, il y a encore quelques résistants actifs qui font partie du comité, et pour le reste ce sont des gens, disons, de la deuxième génération ou avec un père ou une mère ou un oncle qui avait été dans la résistance ou dans un camp de concentration. Et le gouvernement a fait la même chose après la résistance du côté des enrôlés de force: le centre de documentation de la gare de Hollerich et un comité directeur pour le souvenir de l'enrôlement forcé. Et l'aile du comité est chargée précisément de maintenir la mémoire de ce qui se passe. On essaie de ne pas créer de nouveaux événements mais il y aura probablement... moi je pense que, disons dans cinq années, en fin d'année, il y aura une journée de commémoration commune pour tout le monde que le gouvernement organisera, je ne sais pas si ça sera le 10 octobre ou le jour du référendum des nazis au Luxembourg, notamment sur la question linguistique. Pour revenir à la langue, la loi sur la langue luxembourgeoise, c'était aussi une façon de Pierre Werner d'escamoter la question politique «résistance, patriotisme». Il ne voulait pas de façon ostentatoire créer une sorte de nationalisme luxembourgeois. Il voulait maintenir la façon de vivre, la façon de se sentir, mais sans trop y insister. Parce que d'après sa perception, les Luxembourgeois n'ont jamais été seuls entre eux. Il y avait toujours un élément étranger. Et ça, ils s'en rendaient parfaitement compte. Après le tournant du siècle de 1800 vers les années 1900, il y avait la venue massive des Italiens déjà. Donc ils savaient pertinemment qu'il y avait une présence étrangère de toujours au Luxembourg qu'on avait toujours réussi à intégrer. Dans les années 70-80, il y avait des besoins de main d'œuvre terribles au Luxembourg, il y avait des possibilités de faire comme l'Allemagne par exemple, de recruter en Yougoslavie ou en Turquie et le gouvernement a réussi à ne pas le faire et à recruter au Portugal. Ça c'était une décision politique au niveau gouvernemental. On va recruter non pas dans des pays de souche islamiste - [ce ne sont pas] les problèmes qu'on avait cru -, mais c'était une volonté de recruter dans un pays plus proche mentalement des traditions catholiques luxembourgeoises.

[**Elena Danescu**] C'était aussi grâce aux liens familiaux au sein de la famille grand-ducale, le Portugal ou...?

[**Albert Hansen**] Je ne crois pas que ça a joué un très grand rôle. Je ne crois pas. Je pense que c'était plutôt l'idée d'un pays continental européen qui est en voie de se développer, qui veut passer sa

propre main d'œuvre qui n'est pas trop éloignée de chez nous, aussi du point de vue de la formation initiale des gens; c'est-à-dire que la perception du monde pour un Portugais n'est pas fondamentalement différente de celle des Luxembourgeois, tandis que la perception du monde d'un Turc est beaucoup plus éloignée de celle que nous voyons maintenant. On s'est rendu compte par après que c'était vraiment beaucoup de chance de se tourner du côté du Portugal à ce moment-là.

[Elena Danescu] En juin 1984, Pierre Werner se retire de la vie politique. Il a laissé derrière lui toute une série de successeurs, de grandes personnalités politiques européennes. Avez-vous souvenir comment Pierre Werner a préparé ses successeurs?

[Albert Hansen] Comment il a préparé... non pas dans le détail, mais j'ai eu la perception de ce qu'il faisait. Si vous suivez les dates de formation du gouvernement et des personnes qui y sont entrées, on voit très tôt qu'il fait entrer au gouvernement du côté du Parti chrétien-social certaines personnes, des jeunes. Jacques Santer était relativement jeune lorsqu'il est entré au gouvernement. Jean-Claude Juncker lui certainement était très jeune lorsqu'il est entré au gouvernement.

[Elena Danescu] Vingt-huit ans, oui.

[Albert Hansen] Très très jeune. Il a manifestement... c'est... vous voyez la façon de faire de Pierre Werner! Il donnait une chance à certaines personnalités dont il voyait des personnalités futures. C'était une tentative. Si ce n'avait pas été une réussite, il les aurait..., bon ils seraient sortis du gouvernement, disons, honnêtement, sans éclat. Mais il les a maintenus au gouvernement. Donc il préparait à longue distance déjà sa succession. Lorsqu'il est parti en 84, moi je suis persuadé – je ne le sais pas – mais je suis persuadé, je n'ai pas de connaissances personnelles de lui que c'était le cas, mais ma façon de le connaître, c'est que lui il était décidé en 84 en retournant au gouvernement que ce serait pour cinq années. Je suis persuadé qu'il avait pris la décision en entrant au gouvernement de rester pour cinq années et de sortir par la suite. Il ne me l'a pas dit mais je l'ai senti un peu. Il voulait revenir, il voulait montrer qu'il était revenu de l'opposition et puis surtout il était aux affaires culturelles. C'était un petit peu un coup de cœur de sa part, il voulait s'occuper des affaires culturelles. La question linguistique pour lui était liée à la question de la culture: «Qu'est-ce que c'est que la culture au Luxembourg? Qu'est-ce que c'est?» Et pour lui, c'était aussi bien les affaires d'envergure, l'orchestre, les choses pareilles, la haute culture si on peut dire, mais aussi la culture dans les villages, les harmonies ou les sociétés de chant, dans les paroisses. Pour lui, c'était important parce que c'est le seul contact au niveau local à ce moment-là. Bon, il a été rattrapé par la télévision qui écrase tout. Il s'est rendu compte qu'il est difficile de maintenir une vie culturelle au niveau local à cause de la concurrence de la télévision. Si vous voulez chanter en chorale, vous vous mettez devant la télévision, vous avez le meilleur chœur du monde que vous voyez. Tandis que si vous participez dans votre chorale à vous, c'est une chorale de village avec un niveau correspondant. Mais lui, il encourageait aussi les entreprises très ponctuelles, locales, parce qu'il savait que c'est une partie de la vie de tous les jours, de la vie courante de ces gens-là.

[Elena Danescu] Et la cohésion de tout un peuple autour des valeurs communes, la langue, des

affinités...

[**Albert Hansen**] Oui, une façon d'intégrer, d'intégration au niveau du village, aussi d'intégrer des étrangers, des sociétés sportives au niveau local, ça intégrait les jeunes surtout, les équipes de foot sont des jeunes de toutes les nationalités maintenant au Luxembourg. Il n'y a pas de... Il s'est toujours tourné contre des tentatives étrangères de créer au Luxembourg des écoles de provenance nationale. Du côté portugais, il y a toujours des tendances de création d'une école portugaise. Sa thèse à lui, c'est: «Nous on intègre les jeunes Portugais dans notre enseignement.» Notre enseignement est de niveau, il a des qualités, les jeunes Portugais qui le suivent auront les mêmes chances d'évoluer par la suite comme les Luxembourgeois. Bon, il y a eu évidemment des problèmes. Pour les francophones, manifestement, il est beaucoup plus compliqué de parler le luxembourgeois ou l'allemand ou de suivre l'enseignement luxembourgeois que pour un Allemand par exemple. Ça c'est évident. Mais là, j'ai l'impression que l'enseignement luxembourgeois est en train d'éclater pour des raisons linguistiques essentiellement.

[**Elena Danescu**] Vous avez assisté au départ de Pierre Werner de ses fonctions politiques. Avez-vous souvenir des réactions internes et surtout internationales à ce départ?

[**Albert Hansen**] Je n'ai pas reçu d'échos de personnalités étrangères mais je sais qu'il a reçu des lettres, disons, des lettres amicales ou collégiales au moment de son départ pour exprimer leur appréciation d'énormément de personnalités. Ça c'était... tout le monde lui a écrit pour dire: «Voilà...», enfin avec les termes usuels, mais au-delà de la simple formalité, il y avait beaucoup de sentiments qui s'épanchaient, beaucoup de souvenirs personnels qui se rappelaient à ses propres souvenirs. On le voyait partir et on se rendait compte qu'il y avait une sorte de... une étape de l'histoire européenne qui se terminait avec lui. Parce que lui il avait une longévité énorme si on se rend compte pendant la durée de pratiquement toute la formation européenne, il était présent en tant que politicien. Et son départ clôturait en quelque sorte une façon de vivre européenne. C'était le nombre de Six qui avait gonflé et qui allait continuer à gonfler avec une autre façon de se voir entre eux – une réunion à six est autre chose qu'une réunion à vingt-sept – si pour une réunion à vingt-sept, chacun parle pendant une minute, avec l'interprétation, il y a une heure qui est partie. Et chacun n'a parlé que pendant une minute, il n'a rien dit. Il y a une heure qui est partie. Tandis qu'à six, si on était présent pendant une heure, on pouvait se parler sur un dossier, on pouvait avancer déjà.

[**Elena Danescu**] Il y avait aussi la longévité qui faisait que les contacts personnels soient plus substantiels, soient de longue date...

[**Albert Hansen**] Oui, et je sais qu'il avait de très bons contacts avec certaines personnes et même avec les autres bords politiques. Je sais qu'il était très respecté par le chancelier Schmidt par exemple. Là, j'ai eu la chance et le malheur d'avoir été appelé par Pierre Werner à assister à une réunion entre lui-même et le chancelier Schmidt. Il y avait Pierre Werner et deux Luxembourgeois. Il y avait l'ambassadeur en Allemagne Jos Weyland, un ancien ami des cours de lycée et moi-même et Schmidt. Bon, évidemment, notre délégation, moi je ne connaissais rien du côté des finances et des monnaies,

et le sujet c'était justement les problèmes monétaires internationaux. Du côté allemand, il y avait le président de la banque centrale allemande à ce moment-là et l'un des membres du cabinet du chancelier Schmidt. Là, ça se passait manifestement à un niveau d'expertise qui me dépassait largement. Et puis Schmidt disait lors d'un dîner – et moi, je voulais prendre des notes – «On se parle, on ne prend pas de notes.» Et puis Werner m'avait dit: «Vous prendrez quelques notes, il faut faire un tout petit rapport par après», et puis il disait: «Voilà, c'est terminé, je ferme mon Bic et on se tient tranquille.» Mais on se rendait compte aussi qu'avec Schmidt, c'était une relation assez... mais plutôt au niveau d'experts, au niveau de respect entre experts. Il n'y avait pas de proximité personnelle, je dirais, comme avec Kohl, là c'était vraiment une grande amitié. Mais avec Schmidt, c'était plutôt le respect entre voisins, entre hommes politiques formellement du même niveau mais aussi entre experts du même niveau intellectuel dans leur matière d'expertise. Il est revenu un soir, c'était du temps des problèmes avec la France au sujet de RTL. Bon, il appelait ça un «pèlerinage» à Paris, c'était Giscard d'Estaing si je me rappelle bien, et moi je le voyais le lendemain et je lui dis: «Comment ça s'est passé?» Il me dit: «Bof.» Il ne voulait pas s'exprimer en détail. Il me dit: «Pour vous dire, comment ça je vais vous dire, lorsque je suis rentré chez moi hier soir, mon épouse m'a posé la même question: "Comment ça s'est passé?" Mais à sa façon, elle me demandait: "Qu'est-ce que tu as eu à manger?" Le menu au palais de l'Élysée.» Pierre Werner me disait: «Ma réponse à mon épouse était: "Je ne sais pas." Je suis revenu, je ne sais pas ce que j'ai mangé.» Il s'était concentré sur les choses essentielles parce que lui il était vraiment en opposition à ce moment-là politiquement avec le président de la République. Donc il devait faire son match luxembourgeois tout en restant poli, en restant diplomatique, mais en restant précis parce qu'il avait un dossier à défendre. Et là, le manger pour lui... il se concentrait sur ce que disait son opposé si on peut dire, parce que c'était une opposition. Et le reste, c'était du protocole et de... S'ils avaient eu des sandwiches, il ne s'en serait pas rendu compte.

[Elena Danescu] Donc parmi ses pairs, à part Helmut Kohl et Helmut Schmidt, qui étaient encore ses relations plus amicales ou plus proches au niveau des personnalités européennes, internationales, d'outre-Atlantique?

[Albert Hansen] Moi, je sais qu'[avec] les différents présidents de la Commission de son temps, il avait des relations très dégagées [avec elle]. Moi, je ne connais pas de relations au niveau international où il aurait eu des problèmes. J'ai fait un déplacement avec lui au Mexique, mais sans aucun... là aussi... Au début, je me disais: «Mais qu'est-ce qu'il va faire au Mexique?» C'était après le retour 80-82, quelque chose comme ça. Et puis il me dit: «Mais non, je vais là pour deux raisons. D'abord...» Il passait par Houston aux États-Unis. Là il avait un rendez-vous très secret. Je l'ai connu seulement par la suite. J'étais de sa délégation, mais on ne savait pas pourquoi il y allait. Il avait pris Paul Helminger aux affaires étrangères pour l'accompagner à Houston, et après coup, je me suis rendu compte qu'il avait des entretiens avec les responsables de la clinique Maillot qui voulaient établir à ce moment-là une antenne en Europe. Et lui, il avait eu vent de cette affaire – je ne sais pas par quel canal – et il présentait le dossier luxembourgeois, implantation de l'hôpital Maillot et des cliniques Maillot à Luxembourg. Ça je l'ai su, il ne m'avait jamais... c'était secret, même moi-même qui étais un proche de lui, même pas un demi-mot, rien du tout. Il parlait de Houston, je ne savais pas pourquoi il était là. Et puis il me disait: «Je me rends au Mexique», c'était le début des *zero dollars*, c'est-à-dire les grandes richesses qui s'accumulaient au Proche-Orient qui ne pouvaient plus s'investir aux États-Unis et qui cherchaient un débouché. Lui me disait: «Voilà, le Mexique commence à se

développer du point de vue des richesses basées sur le pétrole, là il y a peut-être une niche pour notre place financière. On va voir.» Et puis il est allé voir, il a fait une démarche là-bas, il s'est présenté au président de la République du Mexique, au ministre du Pétrole et au ministre des Finances. Il a plaidé d'une façon très diplomatique, ce n'était pas un commercial, mais de son point de vue, il a présenté le dossier «Développement luxembourgeois, place financière, place économique». Là, on se rendait aussi compte. Il était reçu non pas en tant que Premier ministre luxembourgeois mais en tant que personnalité européenne. Ça c'était manifeste. Parce que le petit Luxembourg n'avait rien à offrir au Mexique, mais il était reçu avec tous les honneurs. Il y avait même le... on arrivait avec énormément de retard à cause de la ligne aérienne américaine qui nous transportait. On n'allait pas avec un avion à lui, donc avec une ligne aérienne normale, lui-même avec son épouse, il y avait le secrétaire général des Affaires étrangères Reichling et moi-même. Il était attendu sur place par l'ambassadeur du Luxembourg, tout le détachement militaire. On est arrivé à minuit à peu près. Le détachement qui était là pour l'heure normale d'arrivée début de l'après-midi avait dormi dans un hangar de l'aéroport avec la musique et tout ça. Et puis on voyait encore lorsqu'ils se mettaient en ligne pour l'accueillir. Le soleil, les petits détails qui sortent, mais je me rappelle vraiment l'accueil était chaleureux, les entretiens avec le président et les ministres étaient vraiment chaleureux. Il n'était pas traité en exotique qui arrivait là pour dire bonjour et pour ressortir, mais vraiment on l'écoutait. Ils avaient des questions à poser. On l'interrogeait sur l'Europe aussi. Moins sur le Luxembourg mais aussi sur l'Europe, ce qui se trafiquait, quelles sont les impressions sur les évolutions futures. Et là, c'était vraiment un interlocuteur de marque qu'ils avaient sous la main.

5. Le Premier ministre, conseiller de la Couronne

[**Elena Danescu**] Passons, si vous voulez bien, à la période 1998-2002 où vous-même vous êtes chef de cabinet de Son Altesse Royale le Grand-Duc et secrétaire privé de Son Altesse Royale. Le Premier ministre est réputé conseiller de la Couronne, et Pierre Werner l'a fait dans son temps sous le règne de la Grande-Duchesse Charlotte où il présentait régulièrement des comptes rendus au Palais. Il évoque dans ses mémoires ses entretiens privés avec la Grande-Duchesse Charlotte. Il a préparé lui-même la transition de la souveraine vers Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean. Vous-même vous participez à une transition du nouveau millénaire, le départ de Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean et l'avènement du Grand-Duc Henri. Pourriez-vous nous décrire brièvement vos attributions et missions dans le cadre de l'exercice de ces fonctions?

[**Albert Hansen**] Lorsque moi je suis parti du ministère d'État vers le Palais grand-ducal, c'était avec la mission très précise de préparer le jeune homme, si j'ose dire, le Prince Henri à ce moment-là, le Grand-Duc héritier à sa nouvelle mission. C'était essentiellement ma mission, c'est-à-dire de le familiariser davantage avec la vie constitutionnelle luxembourgeoise, avec les relations réelles, non pas formelles, mais les relations réelles, et aussi du point de vue politique entre les différentes institutions entre elles et les liens des institutions avec la personne du Grand-Duc comme institution constitutionnelle. Ça c'était mon rôle essentiel. Et aussi la préparation matérielle des différents

événements qui devaient entourer le passage des pouvoirs entre le Grand-Duc Jean et le Grand-Duc Henri de l'autre côté.

[Elena Danescu] Pourriez-vous nous communiquer vos souvenirs personnels sur la préparation et le déroulement de la transition dynastique à laquelle vous avez participé?

[Albert Hansen] De mon point de vue, c'est une affaire très aisée. Les relations avec le jeune nouvel arrivant, si on peut dire, étaient très faciles et très aisées. J'avais de très bonnes relations avec le Prince Henri à ce moment-là et aussi avec son épouse. Je m'entretenais régulièrement avec eux pour leur dire ce qui allait arriver, ce qui allait se passer, pour les préparatifs matériels aussi, de la cérémonie d'intronisation, pour [...] qui entourait tout ça, pour ce qui se passait à l'intérieur de la famille. Tout ça se passait en discussions très faciles avec le Prince Henri. Eux ils habitaient encore à ce moment-là au château... à Fischbach – ce n'est pas un grand château – leurs parents continuaient à occuper le palais du château de Colmar-Berg encore.

[Elena Danescu] Pour avoir été aux côtés des deux souverains, savez-vous quelle attention portaient-ils et porte-t-il actuellement aux questions internationales et particulièrement européennes?

[Albert Hansen] Ils sont évidemment très intéressés par ce qui se passe... pour ce qui est de la place du Luxembourg au niveau international, à l'intérieur de la Communauté et au-delà de la Communauté aussi. Ça c'est évident que même si l'intérêt n'existait pas à l'intérieur du Palais, le gouvernement insisterait pour que cet intérêt se manifeste. Le Grand-Duc Henri a pris une initiative qui était nouvelle du côté du chef d'État. C'est qu'il a organisé à l'occasion de la fête nationale luxembourgeoise une cérémonie, si on peut dire, une invitation au représentant des institutions européennes à Luxembourg qu'il invite soit au Palais grand-ducal, soit au château de Berg pour une réception ou pour un dîner. Je crois que... d'habitude c'est une réception parce qu'il y a relativement beaucoup de monde qui est invité. Donc il invite les représentants de la Cour de Justice, du Tribunal de Première instance, du Tribunal administratif et de la Cour de Justice, de la Cour des comptes, de la Banque européenne d'investissement, du Parlement et de la Commission pour leur montrer: «Voilà, nous savons que vous êtes là et même le chef d'État veut avoir le contact avec vous», même si ce ne sont pas les représentants politiques des institutions, mais ce sont les représentants administratifs. Il veut leur montrer: «Vous êtes les bienvenus à Luxembourg.» Ça c'est lui, c'est un signal de sa part pour marquer son intérêt. Il a été bien reçu et bien accueilli du côté des «Européens», comme on dit à Luxembourg.

[Elena Danescu] On parlait du Premier ministre en tant que conseiller de la Couronne qui est reçu régulièrement en audience par le chef de l'État. Compte tenu de votre expérience en la matière, pourriez-vous nous décrire la préparation et le déroulement de ces audiences?

[Albert Hansen] Ce sont des audiences... on ne peut pas dire qu'elles sont régulières, elles ne se passent pas à des dates déterminées ou prédéterminées, mais elles se passent en fonction des besoins

du moment. Mais elles sont régulières de cette façon-là qu'elles ne sont pas très espacées. Les deux côtés essaient de se voir quand même à des espacements pas trop éloignés. L'initiative part d'un côté ou de l'autre; soit c'est le Grand-Duc qui décide: «De mon côté, il serait utile que je voie le Premier ministre pour discuter de cette question-ci ou de cette question-là» ou bien c'est le Premier ministre qui se dit: «Voilà, il serait bien que j'aille voir le Grand-Duc soit pour lui exposer un problème, soit pour l'informer de l'évolution de certains dossiers.» Donc ou bien l'un ou bien l'autre prend l'initiative. Il y a le maréchal de la Cour qui téléphone au secrétaire du Conseil des ministres à Luxembourg ou inversement et on essaie d'arranger une date précise avec une heure précise. Parfois, ça se passe à deux semaines d'avance, parfois ça se passe d'un jour à l'autre. Donc là il n'y a pas de règles. C'est très facile du point de vue protocolaire. Le Premier ministre se rend au Palais grand-ducal, il n'y a pas d'ordre du jour formel. Mais les deux côtés savent de quoi on va parler. Il y a un sujet ou plusieurs sujets qui vont être discutés. Soit..., voilà, par exemple le Premier ministre peut avoir senti que, sachant que le Grand-Duc va se rendre quelque part à l'étranger, il va rencontrer certaines personnes. Il se peut qu'ils se disent: «Voilà, c'est une bonne occasion de présenter quelques arguments d'un dossier d'intérêt luxembourgeois.» Alors il prend contact avec le Grand-Duc, il lui expose le dossier et lui dit: «Voilà, si vous rencontrez telle et telle personnalité, essayez... ou nous serions intéressés à ce que vous passiez le message de telle et telle façon.» Ça se fait. Inversement, le Grand-Duc peut revenir d'une rencontre familiale ou – je ne sais pas – une rencontre privée avec quelqu'un qu'il a vu; il a recueilli des informations intéressantes pour le gouvernement et il invite le Premier ministre à venir le voir pour passer le message, pour lui dire: «Voilà, j'ai cru comprendre ceci, je pense qu'il se passe cela, ça peut nous intéresser.» Il passe le message. S'il a des difficultés politiques internes, par exemple récemment on l'a vu avec la tripartite, c'est le Premier ministre qui a pris l'initiative d'aller voir le Grand-Duc pour lui exposer «Voilà, nous en sommes à tel niveau de discussion» pour que le Grand-Duc soit fixé. Au moment de la formation d'un gouvernement, le formateur va régulièrement voir le Grand-Duc pour lui expliquer où il en est avec les deux partis de la coalition ou les deux partis futurs de la coalition. Donc c'est un contact qui est très aisé, qui n'est pas très formel, pas très protocolaire. Bon, évidemment, les formes sont respectées mais il est très facile d'établir les contacts qui sont nécessaires.

[Elena Danescu] Quels sont les événements les plus marquants de vos années à la Cour?

[Albert Hansen] À la Cour, c'est évidemment le... le premier c'est que..., disons que le premier contact que j'ai eu à la Cour, c'est la confiance que m'a faite le Grand-Duc Jean qui m'avait demandé en quelque sorte d'être son chambellan. C'est une fonction tout à fait honorifique, mais c'est une marque d'estime ou une marque de confiance, un honneur en quelque sorte si le Grand-Duc invite une personne à venir rejoindre le rôle de cinq personnes ou six personnes qui jouent ce rôle-là. Moi, j'étais fonctionnaire, donc c'était un très grand honneur. Et ensuite, ce qui était intéressant, c'était la cérémonie qui entourait le passage de la couronne de la tête du Grand-Duc Jean sur la tête du Grand-Duc Henri. Là, c'était vraiment un moment très important aussi pour le pays.

6. Le Conseil d'État et les affaires européennes

[Elena Danescu] Vous êtes également depuis 2001 membre du Conseil d'État dans lequel le Grand-

Duc héritier est membre de droit. On peut dire que cette institution est un véritable laboratoire de la formation du futur souverain. Pourriez-vous nous décrire de manière plus précise comment ces préparations se déroulent au jour le jour?

[Albert Hansen] Dans le déroulement normal des affaires du Conseil d'État, le prince Guillaume est membre du Conseil d'État. Nous le considérons presque – je veux dire presque – il est considéré davantage comme collègue plutôt que comme futur Grand-Duc. On sait bien entendu qu'il sera le futur Grand-Duc, mais il est perçu plutôt comme un collègue, c'est-à-dire l'un des vingt-deux qui sont invités aux réunions plénières; on le traite de la même façon que les autres. Il ne bénéficie pas d'un traitement privilégié au sein du groupe des conseillers. Il est vraiment intégré; lorsqu'une fois par année on organise une sortie informelle entre nous, il est invité au même titre que les autres. Si c'est un déjeuner, il est là au même titre que les autres. Il est membre de plusieurs commissions. Comme tout le monde, il assiste ou il n'assiste pas, c'est son affaire à lui. Il fait partie de la commission institutionnelle par exemple, donc celle qui le concerne en tout premier lieu. Lorsqu'il discute, il est invité, généralement il est présent. S'il veut, il prend la parole, il offre son opinion mais il n'est pas certain de la voir acceptée par ses collègues. C'est une opinion parmi les autres. Il n'a pas davantage d'autorité sur ses épaules, même parce qu'on sait qu'il est futur chef d'État, ça ne joue aucun rôle. Il offre une opinion ou un avis, d'autres collègues ont un avis différent sur la même question. On essaie de se mettre d'accord. Donc ce n'est pas nécessairement son opinion qui sera prépondérante.

[Elena Danescu] Est-ce qu'il a une sensibilisation particulière aux questions européennes?

[Albert Hansen] Oui, il s'intéresse aux dossiers européens; lorsqu'il y a des directives européennes qui doivent être transposées par la loi dans la législation luxembourgeoise, il y a certaines matières qui l'intéressent, et là il est présent. Peut-être il n'est pas expert juridique, il vient de sortir de l'université, mais il essaie de comprendre ce qui se passe et de se faire une idée sur les engrenages luxembourgeois, c'est-à-dire l'ancrage luxembourgeois dans la Communauté, un texte qui nous tombe sur la tête, il faut maintenant essayer d'en faire quelque chose du côté luxembourgeois. Là il voit comment..., il comprend comment ça se fait entre un texte brut juridique et la vie de tous les jours dans les entreprises, dans les ateliers, dans les boutiques, dans les transports, dans n'importe quelle matière. Là il voit comment... quels sont les enjeux en quelque sorte des directives et de ce qu'on arrive à faire du côté luxembourgeois. Là il est présent pour les discussions.

[Elena Danescu] On parlait de questions européennes. Dans l'exercice de votre mandat de conseiller d'État, quelles sont les questions européennes ayant suscité les plus vifs débats et controverses?

[Albert Hansen] C'était évidemment le projet de la construction européenne, le traité de Lisbonne. Là c'est le Conseil d'État qui s'est vraiment donné beaucoup de peine pour voir, pour comprendre le texte et aussi pour le critiquer parce que le Conseil d'État était très critique quand même. Il a été diplomatique dans la critique mais il a été quand même très critique à l'égard du texte du projet de traité. Il a vraiment librement en toute autonomie dit son opinion. Et il n'a pas applaudi des deux mains.

[**Elena Danescu**] Quels sont précisément ces ministres d'État successifs avec lesquels vous avez collaboré? Et si vous pouviez nous brosser brièvement leur personnalité, leurs méthodes de travail respectives?

[**Albert Hansen**] J'ai commencé à travailler avec Pierre Werner de 1969 à 1974. En 1974, il est entré en opposition comme d'autres entrent en religion. Il est entré en opposition. Il est revenu après les élections de 1978.

Dans l'interstice, il y avait Gaston Thorn qui assumait la présidence du gouvernement. Sous sa présidence, j'étais, disons, à l'écart des affaires. J'étais là pour... je m'occupais essentiellement des questions d'intendance administrative, la commission des loyers, la fonction publique, mais j'étais très loin des affaires politiques à ce moment-là. Bon, j'appartenais à une autre formation politique, même si je n'assumais pas des relations à l'intérieur du Parti chrétien-social. Lui, il faisait partie évidemment du Parti libéral à l'époque. Pour cette raison principale, moi je pense que j'étais un petit peu à l'écart des affaires politiques.

Et lorsque Pierre Werner est revenu en... 1978 – oui en 1978 – lors de sa première venue au... de son retour physique derrière la porte du ministère d'État, il a pris contact avec sa secrétaire, il a fait revenir son ancienne secrétaire personnelle – c'était à cette époque madame Beckius, ou peut-être c'était déjà... madame Seiwert, je ne me rappelle pas, c'était la même personne qui s'était mariée entre-temps. Et puis, tout de suite, il m'a appelé. Il dit: «Monsieur Hansen, voilà, je suis parti en 1974, vous étiez en charge du secrétariat du Conseil des ministres. Vous le reprendrez.» Ce n'était pas une question; pour lui, c'était une sorte de continuation dans les responsabilités et dans la personne. Et je lui dis: «Voilà, si vous me faites confiance, aucun problème.» Parce qu'avec lui, j'étais en pleine confiance. Je sentais qu'il me faisait confiance. Il faut savoir aussi que c'est une question administrative et aussi de haute politique, mais plutôt administrative à Luxembourg, la responsabilité finale de l'ensemble de la gestion du ministère repose entre les mains du ministre, qui est responsable auprès du Parlement. Le fonctionnaire n'a aucune responsabilité à l'extérieur du ministère. Il est responsable à l'égard de son ministre et s'il peut avoir un certain pouvoir de décision vers l'extérieur, c'est qu'il dispose de la signature du ministre. Le ministre accorde ou n'accorde pas – c'est son choix – une délégation de signature. Et Pierre Werner m'a fait confiance, il m'a accordé sa signature pour l'ensemble de ces compétences du ministère d'État. Et moi j'ai donné des sous-délégations à d'autres fonctionnaires. Donc, en fin de compte, le filet des responsabilités aux hiérarchiques, c'était le Premier ministre, moi-même et d'autres agents. Donc dans sa vue, c'était à moi à m'occuper de la gestion journalière du ministère.

Bon, après lui, il y avait Jacques Santer qui est venu, que je connaissais en tant que jeune homme, si je peux dire, j'étais au gouvernement avant lui au Conseil des ministres. Il est venu en tant que jeune secrétaire d'État, il a commencé au Travail, il a commencé à faire sa carrière politique. Avec lui aussi, au départ de Pierre Werner, c'était en 1994... 1984, je confonds avec Jean-Claude Juncker maintenant, 1984, Jacques Santer. Lui aussi, je le connaissais amicalement auparavant déjà, donc des relations très aisées, très confiantes entre les deux, sans aucun problème. Et après lui, Jean-Claude Juncker. Là aussi, je l'ai toujours taquiné en lui disant: «Voilà, j'ai été au gouvernement avant toi.» J'étais là en tant que secrétaire général avant sa venue, lorsque lui a été introduit comme secrétaire d'État, j'étais

là comme secrétaire général déjà. Et aussi avec lui, il y avait une gestion très aisée et sans aucun problème, très confiante.

7. Le fonctionnement du processus décisionnel politique au Luxembourg

[**Elena Danescu**] Durant l'exercice de vos fonctions de secrétaire général du gouvernement, quelles étaient les étapes du processus décisionnel au sein du gouvernement, notamment en matière européenne?

[**Albert Hansen**] Au niveau du Conseil des ministres, c'est-à-dire lorsque le gouvernement avait à défendre une position au niveau européen, ça se passait formellement au Conseil des ministres. Le ministre des Affaires étrangères ou le Premier ministre partait pour une conférence ou un ministre du ressort partait pour une conférence de ministres, il demandait là en quelque sorte l'accord politique de ses collègues pour la thèse ou pour la position qu'il allait défendre. Si c'était une position qui comportait..., qui imbriquait les intérêts luxembourgeois, donc c'était généralement avec des retombées financières et budgétaires, évidemment il devait avoir l'accord du ministre des Finances ou du Budget. Et ça passait automatiquement par le Conseil des ministres. C'est-à-dire lorsqu'il partait et lorsqu'il disait: «Voilà ce que je vais demander, voilà la thèse ou l'attitude que je vais défendre, si j'ai gain de cause pour le Luxembourg, ça coûtera autant.» Bon, ce n'est pas des recettes mais des dépenses pour le Luxembourg dans le budget communautaire. Et lorsque l'accord se prenait, on savait que du moment qu'il y avait l'accord du ministre des Finances, le budget était garanti, la contribution luxembourgeoise au surplus à verser à Bruxelles était garantie. Donc nécessairement, tous les collègues savaient que si on paie davantage dans la caisse communautaire, il y aura là moins à consommer pour les autres ministères. Tout le monde était engagé et pour les prochaines discussions budgétaires, il n'y avait pas de jalousie à l'égard du collègue des affaires étrangères ou d'un collègue des ressorts, parce que tout le monde était assis autour de la table lorsqu'on devait concéder une ligne supplémentaire.

[**Elena Danescu**] Et cet acte supposait un mandat antérieur donné par la coalition ou c'est le mandat que le ministre respectif obtenait en conseil de gouvernement?

[**Albert Hansen**] Là vous visez des préparations au niveau de la coalition par opposition aux préparations au niveau du gouvernement. Oui, là il y a des différences énormes pour les différents gouvernements auxquels j'ai assisté. Celui que j'ai vu finir, c'était le gouvernement Werner-Cravatte 64-68. Là c'était vraiment un gouvernement..., disons, je ne peux pas dire catastrophique, mais impossible. C'était difficile à gérer. Là, il y avait l'un des partenaires de la coalition, le partenaire socialiste, il n'y avait pas d'accord à l'intérieur du parti. Il y avait un accouchement douloureux pour les ministres socialistes de trouver un accord entre eux sur l'attitude à prendre en conseil de gouvernement à l'égard du partenaire de coalition. Donc il y avait déjà une attitude de coalition du côté socialiste qui était annoncée au niveau de la coalition au sein du gouvernement, à partir duquel il fallait fabriquer de nouveau un compromis politique de coalition. Donc ce compromis politique était éloigné du compromis politique socialiste. Et les ministres socialistes devaient retourner après le

Conseil des ministres dans les organes internes du parti pour défendre ce qu'ils avaient accepté comme compromis gouvernemental. Et là on n'était jamais sûr s'ils allaient survivre l'entretien post-conseil du gouvernement à l'intérieur du parti. Donc c'était vraiment très difficile à gérer. Dans le gouvernement avec les bureaux d'après-69, c'était beaucoup plus facile à gérer. D'abord le Parti chrétien-social jouait un rôle plus important du point de vue du nombre des députés. Donc sa contribution à la majorité plus importante que le Parti libéral, nettement plus importante, donc on voyait de nouveau le déphasage «un parti de la coalition lourd et un parti de la coalition léger», si on peut dire, avec une pondération du poids politique à l'intérieur de la coalition équivalent, non pas équivalent du point de vue du pourcentage, mais respectivement correspondant à l'influence politique. Là, on a vu parfois Gaston Thorn qui était simple ministre dans ce gouvernement-là, alors qu'il sortait en tant que Premier ministre luxembourgeois de l'ancienne coalition libérale socialiste. Pour lui, ce n'était pas toujours très aisé ça aussi, et c'est pour ça qu'il s'est échappé vers la politique étrangère, internationale, sa présidence de l'assemblée de l'ONU et puis aussi la présidence de la Commission européenne. Les gouvernements suivant Jacques Santer, deux fois avec les socialistes, là aussi c'était relativement aisé, je dirais, des relations faciles à gérer. Chacun savait à quoi s'en tenir. On connaît très bien les points critiques de friction. On essaie de les éviter. Parfois, ils étaient inévitables. Bon, il fallait discuter, mais Jacques Santer, lui, il s'était... il y avait peu d'occurrences où il avait besoin du comité des pompiers – on appelait ça les pompiers – c'était les fractions, les groupes parlementaires des deux partis avec les présidents des partis et avec les ministres pour trouver un compromis politique. Sous sa présidence, il y a eu très peu d'occasions. Il arrivait à gérer ça à sa façon, sans trop de problèmes.

[Elena Danescu] Est-ce que les questions européennes ont été parfois au centre de tels débats contradictoires?

[Albert Hansen] Au niveau du Conseil du gouvernement, certainement. Certainement, oui. Là, on sentait parfois la perception idéologique différente, l'approche idéologique différente, disons, des libéraux ou des chrétiens-sociaux ou des socialistes et des chrétiens-sociaux. Ça s'apercevait évidemment, oui, sur les questions, disons, d'importance. Pour les questions d'intérêt luxembourgeois, non. Mais pour les questions d'avenir de la Communauté, pour les questions fondamentales sur l'avenir de la Communauté, oui. Là on percevait une approche légèrement différente des deux partis.

[Elena Danescu] Et qui fait la médiation des positions?

[Albert Hansen] Le Premier ministre. C'était le Premier ministre qui essayait... qui récoltait les différentes opinions et qui essayait ensuite de forger un pont entre les deux. C'est celui qui réunissait les deux et qui permettait quand même de passer et de présenter quelque chose de l'extérieur aussi. Non, non, le gouvernement a toujours réussi à parler d'une voix au niveau européen. Là, il n'y a jamais eu de chaos ou de voix dissonantes. Non, non.

[Elena Danescu] Donc une position de compromis était trouvée auparavant au sein du gouvernement

aux fins d'une présentation à l'extérieur.

[**Albert Hansen**] Oui, oui, oui.

[**Elena Danescu**] On a vu comment les rouages fonctionnent au sein du gouvernement. Est-ce que vous avez souvenir des tensions entre le gouvernement d'un côté et la chambre des députés de l'autre côté?

[**Albert Hansen**] Oh oui! Là il y avait souvent, disons, des tensions ou des complications ou des difficultés de fonctionnement, oui. Le problème, c'est qu'au Luxembourg nous sommes sur le point où l'évolution du rôle des différentes institutions et des différentes personnalités qui les représentent... c'est une évolution qui dépend beaucoup des personnes qui occupent le rôle. Avec Pierre Werner, c'était évident, c'était un peu le père de la patrie, avec son âge, avec sa longévité politique, avec son expérience aussi et le savoir-faire politique qu'on lui reconnaissait de tous les bords. Il avait beaucoup de poids. Derrière lui, chaque nouveau Premier ministre devait trouver sa place à lui. Jacques Santer, dès la première réunion du Conseil des ministres, devait trouver sa place avec ses collègues. Il aurait tout de suite senti s'il y avait eu des hésitations ou une peur ou un manque de courage. Donc il devait être affirmatif dans son rôle à lui, dès le départ. Ce qui comportait pour lui de rester le chef de file à l'intérieur de son parti, même s'il n'était pas le président, également à l'égard du président de son groupe de parlementaire, même si ceux-là ne voulaient pas toujours le suivre dans la politique gouvernementale. Donc le Premier ministre doit toujours défendre une ligne qui n'est pas la sienne. Personnellement, il défend une ligne de compromis des deux partis à la coalition. Il doit l'imposer des deux côtés pour les deux partis politiques et il doit l'imposer au Parlement. Et là, il y a parfois des frictions avec le Parlement, parce que lui il se présente avec un programme gouvernemental issu du gouvernement, des discussions gouvernementales où il y a une douzaine de personnes présentes et tout le reste est écarté. Et lui, il dit: «Voilà, voilà la direction qu'on prend maintenant. Et vous marchez derrière moi.» Pour mettre chacun dans la procession derrière lui, ce n'est pas toujours facile. Le Parlement parfois veut jouer un rôle plus important, il dit: «Voilà, nous aussi on a un calendrier. On veut discuter d'abord au Parlement et pas seulement au gouvernement.» Donc il y aura une ronde de discussions avec le Parlement en discussion ou en plénière, il y aura des questions qui seront posées, le gouvernement doit réagir, il y a une résolution qui est peut-être votée, le gouvernement doit prendre des égards à ce moment. Là, il y a parfois des combats... des combats, disons des intérêts, des jeux d'influence qu'on ne perçoit pas de l'extérieur, qui sont parfois très fins, parfois, c'est très très brut aussi. Il y a parfois le Premier ministre qui a dû..., parce que c'est lui qui joue le premier rôle. Ça c'est manifeste. Le Parlement du président avec tous les respects qu'on lui doit, quelle que soit la personne qui occupe ce rôle, ce n'est pas lui, celui qui est déterminant pour la définition du politique luxembourgeois, ça c'est le Premier ministre. Ça c'est évident. Du temps de Pierre Werner, du temps de Gaston Thorn, mais lui il avait le problème de représenter le parti le plus faible de la coalition. Mais du moment qu'il avait un accord au gouvernement, c'est lui qui le faisait passer. Jacques Santer aussi n'avait jamais de problèmes pour s'imposer au sein de son parti et aussi au sein de la Chambre, et Jean-Claude Juncker, c'est pareil. Lorsque lui il s'est mis d'accord avec son partenaire à la coalition, c'est le gouvernement qui indique la direction et la Chambre qui va suivre.

8. Pierre Werner l'Européen

[**Elena Danescu**] Je vous demanderai de donner vos commentaires sur certaines allégations. La première: grâce à ses hommes politiques, le Luxembourg s'est affirmé en tant qu'arbitre européen, notamment par sa politique de présence, par sa pondération et par une disponibilité discrète. Comment pourriez-vous commenter ceci?

[**Albert Hansen**] Je dirais, en gros, oui sauf sur le mot d'arbitre. Là je dirais qu'il ne s'est pas tellement imposé comme une sorte de passage obligé pour jouer l'arbitre mais comme une réalité sur le terrain. Les hommes politiques luxembourgeois au niveau européen, leurs collègues étrangers savaient qu'ils étaient disponibles et prêts à jouer un rôle d'arbitre si on peut dire ou à jouer un rôle «d'aller entre les deux». On pouvait demander au Premier ministre luxembourgeois, on peut lui demander, on peut lui poser des questions, par exemple, à partir de la France: «Qu'est-ce que vous pensez de telle attitude allemande?» Ils reçoivent une réponse informée et franche. La même chose vaut à côté de l'Allemagne, par exemple. Berlin peut demander au Premier ministre luxembourgeois: «Qu'est-ce que vous pensez de cette attitude française?» Et notre Premier ministre va leur répondre très franchement: «Voilà, elle est dictée par tel ou tel intérêt que nous connaissons, il y a peut-être une certaine marge de manœuvre que nous connaissons, qu'on va indiquer aux Allemands à ce moment-là, sauf évidemment si ce sont des choses très confidentielles qui ont été emmurées dans le secret des deux côtés.» Mais pour le reste, les deux parties, surtout les Allemands et les Français, acceptent, ils ont toujours accepté, je me rappelle du temps de Kohl que le Premier ministre luxembourgeois... c'est quelqu'un qui peut les informer en toute franchise et mieux que leur propre service diplomatique sur les sensibilités de l'autre. Parce qu'ils ont reconnu les Luxembourgeois coincés entre les deux grands, ils ont une sensibilité, des antennes pour sentir ce qui se passe de l'autre côté. Parfois il y a des choses exprimées avec beaucoup de volume, avec une certaine colère, une certaine rage et les Luxembourgeois peuvent donner le signal à l'autre côté: «Voilà, là il s'est passé ça. C'est un petit mouvement dicté par la politique interne. Dans deux ou trois jours, on va parler une autre langue.» Ou des choses qui parfois sont chuchotées seulement. Pour les écouter, c'est quand même un aspect d'importance pour eux. «N'oubliez pas ça, ce n'est pas un accessoire seulement. N'oubliez pas, il dit, faites attention au petit signal qui vous a été donné.»

[**Elena Danescu**] Par sa personnalité et actions politiques pendant plus de trois décennies, Pierre Werner s'est imposé comme un artisan du dialogue, prêt à la coopération et comme un garant de la stabilité et de la continuité. Pour vous, qui l'avez bien connu, qui était à votre avis Pierre Werner, l'homme?

[**Albert Hansen**] Ça c'est une question difficile à répondre. Moi, de la façon dont je l'ai connu, c'était... bon, il était mon âge d'une génération. Donc en quelque sorte, il aurait pu être mon père, en gros. Donc cet éloignement dans l'âge, le respect dicté par l'âge, mais le respect... lui aussi il respectait les jeunes personnes. Il les considérait comme une personne. Par exemple, à mon égard, il s'est donné une peine énorme pour me former. Il a passé des heures entières avec moi pour reprendre les textes que j'avais écrits, pour les éprouer et pour m'expliquer son point de vue, ce que lui aurait fait à ma place. Et là, je profitais de son expérience énorme, sa façon de lire des textes était tout à fait

différente de la mienne. Lui, il lisait une lettre ou un texte à deux ou trois niveaux. Il arrivait à répondre – ça il me l’a appris – on peut répondre à une lettre, les gens qui la lisent croient que vous leur dites oui, alors qu’en réalité vous leur dites non. Ça je l’ai appris de chez lui. Il savait rester très poli, il était très poli et très..., pas très formel mais très poli dans les discussions journalières. Les personnes qui venaient le voir, elles sortaient de chez lui, non pas toujours contentes mais satisfaites. C’est-à-dire parfois, il n’avait pas répondu, il n’avait pas rempli les désirs, mais les façons dont on l’avait écouté développer ses arguments contraires étaient acceptées. Les gens sortaient de chez lui: «Voilà, je sors content. J’ai été écouté. Je n’ai pas reçu satisfaction. Mais je sors content néanmoins. Il m’a écouté. J’ai pu développer mon argumentation. Il ne fait pas ce que je voudrais qu’il fasse comme optimum, mais tant pis. Il m’a donné la chance de m’exprimer.» Et là, lui au début, il recevait par exemple les gens. Il avait des audiences une fois par semaine pour accueillir le public. N’importe qui pouvait venir à telle et telle date, à telle journée, durant l’après-midi, je crois, faire la queue pour avoir un entretien avec le Premier ministre. Il ne savait pas pourquoi les gens venaient. Il écoutait les gens exposer le problème, et puis il appelait au Conseil pour lui exposer: «Voilà le problème, essayez de le résoudre ou essayez de le résoudre de telle et telle façon.» Il donnait des directives. Mais les gens du pays savaient qu’un bonhomme, un grand-père ou une grand-mère de Troisvierges ou de je ne sais pas d’où pouvait prendre le train venir voir le Premier ministre. Ça, tout le monde le savait. Il y avait des gens qui venaient le voir, qui avaient un problème pour eux inextricable. Les gens ne voyaient pas comment sortir d’une affaire, comment résoudre le problème. Ils venaient demander conseil. Bon, d’autres allaient voir un avocat, lui il les accueillait, pour des problèmes de pension par exemple. Il leur expliquait patiemment le principe ou les principes du régime des pensions luxembourgeois. Il leur disait: «Voilà, pour telle et telle raison, vous avez droit à telles et telles prestations.» Il expliquait pourquoi ce n’était pas moins, pourquoi ce n’était pas plus parfois. Mais d’habitude, c’était plus que les gens demandaient. Mais là, il expliquait le régime de fonctionner du Luxembourg. Et les gens partaient satisfaits. C’était aussi sa façon pratique de faire les choses. Il connaissait le budget par exemple, il connaissait chaque état, en tant que ministre du Budget. Pendant de longues années, il avait prévu à de nombreux endroits des articles de sauvegarde. C’est-à-dire, en principe, le Parlement essayait de coincer le gouvernement et de lui attacher les mains. Mais Pierre Werner avait réussi à trouver des parenthèses budgétaires où on pouvait puiser en toute légalité pour réaliser des actions du gouvernement là où il sentait que c’était nécessaire. Donc il pouvait intervenir pour accommoder une situation impossible à traiter du point de vue légal par exemple. Il avait préservé quelques possibilités d’action. Il les utilisait de façon très circonspecte. Mais il les utilisait. Il accordait par exemple... il pouvait accorder une intervention financière là où tout le système luxembourgeois ne fonctionnait plus. Il pouvait veiller à ce qu’une famille puisse survivre matériellement pendant un certain temps. Il y avait des possibilités. Il les faisait de façon modique sans faire de grands cadeaux mais il aidait pour passer par exemple des moments difficiles où peu à peu il mettait en place des organismes officiels qui reprenaient une idée personnelle ou politique. Lui il arrivait très bien à transformer des idées en des actions. C’était ça son rôle essentiel de Premier ministre, avoir une idée et voir comment est-ce qu’on peut réaliser ça pour que ça fonctionne tous les jours à l’égard de tous les Luxembourgeois. Parfois, c’était la création d’une administration, parfois c’était une nouvelle législation, l’aménagement du territoire par exemple, c’est lui le père de l’aménagement du territoire luxembourgeois. C’est lui qui l’a mis en œuvre. C’était entre 69 et 74. Le ministère de l’intérieur n’est pas outillé pour faire de l’aménagement du territoire. Il n’y avait aucun ministère pour le faire. Il dit: «Voilà, c’est nous, on va faire l’aménagement du territoire.» L’attribution était prévue dans sa carte de visite de Premier ministre. Les attributions du Premier ministre prévoyaient une ligne «aménagement du territoire», donc c’est lui qui lançait la législation à partir de zéro, avec des contacts internationaux,

il s'était renseigné à gauche et à droite en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en France. «Comment est-ce que vous faites les choses?» Et puis on a essayé de pondre un œuf à la luxembourgeoise. C'était très approximatif, mais peu à peu ça a pris un visage.

[Elena Danescu] Monsieur Hansen, je vous remercie infiniment pour le temps que vous nous avez accordé aujourd'hui, par les éléments très intéressants que vous nous avez dévoilés, qui nous éclairent beaucoup sur la personnalité de Pierre Werner et sur des moments de l'histoire luxembourgeoise de ces dernières décennies et je vous inviterai à avoir le mot de la fin.

[Albert Hansen] Moi aussi, je vous remercie de m'avoir invité et de permettre d'apporter ma propre contribution à votre entreprise qui est d'intérêt luxembourgeois. D'abord elle m'intéresse à côté de la personne de Pierre Werner qui vous intéresse. Pour moi, c'était mon mentor qui m'a entraîné dans l'avion en quelque sorte, d'abord comme Premier ministre luxembourgeois, mais aussi comme grand Européen. Sa façon de faire était très nuancée, et là j'ai appris énormément de choses... et le fait que sa succession soit prise maintenant par une institution qui s'intéresse de nouveau à propager les idées européennes au Luxembourg, à se rendre compte de la façon dont se forge la perception luxembourgeoise de l'Europe au Luxembourg. Pour le Luxembourg, c'est énorme comme nécessité qui reste à faire, qui est à faire tous les jours.

[Elena Danescu] Encore une fois un grand merci pour votre intervention.